

Printemps 2012



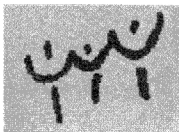
La Cigogne



**Accès aux antécédents
et retrouvailles**



LA FÉDÉRATION
DES PARENTS
ADOPTANTS
DU QUÉBEC



Le journal La Cigogne est publié trois fois l'an et est le véhicule privilégié de la FPAQ pour transmettre de l'information et favoriser les échanges entre tous les intervenants en adoption.

Bien que nous portions une attention particulière à la rédaction de ce journal, des erreurs peuvent avoir échappé à notre vigilance.

Nous vous encourageons à nous faire parvenir vos commentaires, articles, expériences vécues, photos, résumés de livres etc.

* CHRONIQUES *

Mot de la présidente <i>Claire-Marie Gagnon</i>	3
Éditorial <i>Retour aux sources de notre vie</i> <i>Claire-Marie Gagnon</i>	5
Actualités <i>Claire-Marie Gagnon</i>	8
Comment avoir accès à ses antécédents et retrouvailles <i>Claire-Marie Gagnon</i>	9
Le Mouvement Retrouvailles <i>Caroline Fortin</i>	12
Retrouvailles au Centre Jeunesse de Montréal <i>L. Gabrielle Fournier</i>	19
Le SAI vous informe <i>Luce de Bellefeuille, Sylvie Fortin</i>	22
Facebook et les contacts post-adoption : de nouvelles questions <i>Service social international</i>	26
Témoignages <i>Hélène et Claude, Maman Loulou, Liette Robin, Shelley Page, Claire-Marie Gagnon</i>	29
Au cœur de l'adoption, des jeunes adultes se racontent <i>Sébastien Bertrand, Roy Mathew, Diane Poitras, Mélissa Grant, Christiane Belle-Isle</i>	42
J'ai découvert pour vous	58
Coup de cœur, coup de gueule <i>Claire-Marie Gagnon</i>	62
Le RAIS <i>Alexandra Ubiera-Joncas</i>	63

Fédération des Parents Adoptants du Québec
4264 rue Ferncrest, Pierrefonds, Québec, H9H 2A1
[http:// www.fpaq.quebecadoption.net](http://www.fpaq.quebecadoption.net)
Courriel : fpaq@sympatico.ca

RÉDACTRICE EN CHEF
Claire-Marie Gagnon

**CONCEPTION DU JOURNAL
ET AIDE TECHNIQUE**
Lucie Bourassa

COLLABORATEURS
Christiane Belle-Isle, Sébastien Bertrand, Pierre Dorchie (page couverture), Caroline Fortin, L. Gabrielle Fournier, Mélissa Grant, Hélène et Claude, Maman Loulou, Roy Mathew, Shelley Page, Diane Poitras, Liette Robin, SAI : Luce de Bellefeuille et Sylvie Fortin

TRADUCTION
Yanira Lauzon, Nina N'Diaye, Ana Rimac

PRODUCTION
Illustration des articles :
Chantal Brood
Mise en pages : Julie Martin

POLITIQUE
Les textes, articles, renseignements et publicités publiés dans le présent journal, le sont à titre informatif seulement et ne représentent pas nécessairement l'opinion de la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ) ou de ses membres. De ce fait, ni la FPAQ ou les membres de son conseil d'administration ne peuvent être tenus responsables de quelque façon, pour tout dommage ou préjudice encouru par une tierce personne morale ou légale.

NDLR : La reproduction d'articles est autorisée à condition d'en mentionner la source.

MOT DE LA PRESIDENTE



Chers membres,

Pour le journal du printemps, nous vous proposons le thème :

Accès aux antécédents et retrouvailles

Pour tous ceux qui ont vécu leur enfance avec leurs parents biologiques, les questions sur les origines ne se sont pas tellement posées. La conception, la grossesse, les circonstances de la naissance n'ont pas été un sujet de préoccupation puisque tout allait de soi. Mais pour une personne adoptée, ces informations touchent à une partie essentielle de son identité. Un adopté ressent en effet le besoin de savoir qu'il n'est pas issu du néant mais qu'il vient de la rencontre de deux êtres humains, comme tout le monde. Il n'a pas l'évidence de ses origines devant ses yeux. Il sait qu'il a en lui les traces indélébiles des gènes de sa mère et de son père d'origine. Certains vont se contenter de renseignements factuels sur leur histoire alors que d'autres vont désirer creuser plus à fond leurs racines, jusqu'à rencontrer leur mère biologique et même, toutes les personnes qui y sont apparentées.

L'abandon et les retrouvailles ont alimenté notre enfance et aussi l'âge adulte avec des contes, des romans, des biographies, des films racontant des aventures fantastiques et mystérieuses : Cosette dans Les Misérables, Moïse sauvé des eaux par la fille du Pharaon, Blanche Neige, ou dans la vie réelle, Angelina Jolie, Tom Cruise et autres vedettes du petit écran. Au Québec avec Claire Lamarche, aux États-Unis avec Oprah Winfrey et en France, le grand public a fantasmé en regardant des retrouvailles filmées en direct sur les différents plateaux de télévision. Sans aucune retenue, des contes de fée étaient débballés comme la résultante d'un malheureux concours de circonstances. La bonne fée Destin venait réparer l'injustice de l'abandon. La publicité faite autour de telles retrouvailles a incité plusieurs personnes à entreprendre des démarches.

Pour la mère qui a été obligée de poser ce geste à cause des circonstances sociales, économiques et aussi psychologiques, les retrouvailles peuvent être vues comme un pardon accordé à soi-même. Malgré son acte très répréhensible à ses yeux, son enfant est vivant, il s'en est bien sorti, il a été aimé et est heureux. Pour l'adopté, les retrouvailles peuvent être vécues comme une reconnaissance de la mère : « Regarde comme je suis beau, je suis bien, je suis aimable et ce, malgré le fait que tu n'aies pas voulu me garder ! ».

L'abandon est un drame pour les deux personnes les plus concernées, la mère et son enfant. C'est une déchirure irréparable. Mais les parents adoptifs, comme troisième membre de la triade sont eux aussi bien affectés par ces retrouvailles. Ils ont peur de perdre leur rang auprès de leur enfant et ils craignent aussi que la famille biologique s'accroche au jeune et le perturbe. Pour les

protéger, plusieurs adoptés ont attendu le décès de leurs parents avant d'entreprendre des retrouvailles. Ils ne voulaient pas les peiner.

Vous allez trouver dans ce journal des témoignages vraiment très émouvants de personnes ayant vécu des retrouvailles. Il faut savoir que c'est un chemin rempli de douleurs mais pour certains, c'est un pèlerinage essentiel aux sources de leur vie.

Bonne lecture !

Claire-Marie Gagnon



« Apprivoise-moi... »

Ateliers psycho-sensori-moteurs pour les enfants adoptés et leurs parents

Par
Armande Beaulieu M.Ps.
Psychologue et mère adoptive

Ces ateliers ont pour objectifs :

- d'améliorer la qualité du lien d'attachement entre l'enfant adopté et ses parents
- d'améliorer la qualité de présence des parents envers leur enfant
- de favoriser une meilleure compréhension des comportements de leur enfant
- de créer un réseau de soutien pour les parents

Les jeux corporels et les jeux symboliques proposés visent l'intégration sensorielle, la conscience du corps, la libération de la respiration et permettent à l'enfant de revisiter sa petite enfance, accompagné de ses nouveaux parents.



Les ateliers se déroulent :

- dans une ambiance enveloppante, favorable à l'installation d'une intimité parents-enfant
- dans le respect de chaque parent et de son potentiel intuitif
- dans le respect de chaque enfant, considérant son développement et sa disponibilité

Pour information ou inscription :

Armande Beaulieu : 450 839-3969
armande.beaulieu@videotron.ca

J O U C R E E R U N L I E N
S' A M T E S S E
R E S M T I R
S E U L E R
P R L E R
I R E R
R

Retour aux sources de notre vie

Claire-Marie Gagnon

Etre adopté signifie pour la très grande majorité en connaître très peu sur le début de son histoire, d'où il vient, de qui il est issu. C'est un mystère qui plane autour de l'enfance, qui alimente bien des fantasmes à l'adolescence et qui touche profondément encore à l'âge adulte au moment où l'adopté pense à faire un enfant.

La quantité et la qualité des informations sur l'avant-adoption sont succinctes dans bien des cas, et surtout, elles s'attardent très rarement sur les circonstances de la conception et de la grossesse, sur la décision de se séparer de son enfant et sur le père qui a transmis ses gènes. En plus, les informations sont figées dans le temps. Elles n'apportent pas de réponses au devenir de la mère biologique (a-t-elle eu d'autres enfants, est-elle malade, décédée?) Pour le parent biologique qui de son côté aimerait reprendre contact avec son enfant, il n'existe pas non plus d'informations sur le vécu de l'enfant depuis le délaissement (a-t-il été aimé, choyé dans sa famille d'adoption, en veut-il à sa mère de l'avoir abandonné?).

Le dossier d'informations

Depuis longtemps au Québec, les services sociaux ont incité les mères biologiques à donner des informations sociales, biologiques et médicales sur les familles des deux parents d'origine afin de permettre à l'enfant d'y avoir accès un jour. Les mères sont invitées à remplir un formulaire pour brosser un portrait de la situation. Elles peuvent décider de ne pas révéler certains

renseignements comme ceux concernant le père et la famille paternelle, même si les intervenants insistent sur l'importance pour l'enfant d'avoir accès à toutes ses données personnelles. Les indications concernant l'adoption sont aussi consignées dans le dossier.

C'est ce document qui est remis à l'adopté ou au parent biologique lorsqu'il fait une demande aux services du Centre jeunesse. Les noms des personnes et toute autre information qui permettraient de les identifier ont été rayés.



A l'international, lors de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, les pays d'origine ont été sensibilisés à l'importance de conserver le maximum d'informations sur l'enfant à sa naissance et sur les circonstances de son abandon. Il est même mentionné dans un article de la Convention de remettre les documents d'origine à l'adopté ou à son représentant lorsqu'il en fait la demande. Mais déjà avant, plusieurs pays remettaient

aux parents adoptifs le certificat de naissance d'origine ainsi que l'histoire psychosociale de la famille biologique. Certains ont même remis une photo de la mère de naissance.

Dans les pays où l'enfant est abandonné sans papiers ni indications sur sa famille biologique, les informations sur les origines sont minimales. Mais plusieurs ont conservé des renseignements sur les circonstances et l'endroit où l'enfant a été trouvé. Dans le film : On me prend pour une Chinoise !, des jeunes adoptées ont ainsi eu accès, lors d'un voyage de retour en Chine, à une page du registre des arrivées des enfants à l'orphelinat. Il y avait une photo de l'enfant à son arrivée ainsi qu'une description de ce qu'il portait, de l'endroit où il a été trouvé et dans quelles circonstances. Ce mince voile ouvert sur leurs origines les a beaucoup émues. C'est un atout important pour la connaissance et pour l'acceptation de leurs origines que d'avoir accès à toute information, si minime soit elle.

L'accès à tous les documents d'origine disponibles satisfait la majorité des adoptés. Ils se contentent de consulter leur dossier monté pour l'adoption, sans avoir besoin de « voir », de prendre contact avec l'autre. Ils ne veulent pas ouvrir ce coffret intime qui remuerait trop d'émotions ou ils ne ressentent pas le besoin d'en connaître davantage. Beaucoup disent craindre de peiner leurs parents adoptifs ; certains parmi eux attendent la mort de leurs parents avant d'assouvir leur curiosité.

Demander la rencontre

Pour ceux qui décident de poursuivre leur quête, rechercher la partie secrète de leurs origines est l'aboutissement d'un long processus de réflexion. Ils ressentent un vide intérieur, un morceau manquant à leur cassette. La société qui valorise les liens du sang

et les questions des autres sont souvent des déclencheurs pour aller de l'avant et enfin « voir » en vrai ce qu'on a toujours imaginé. Entendre souvent : « Tu ne voudrais pas connaître ta **vraie** mère ? » vient confirmer la légitimité de la recherche.

Mais justement à cause de tous les fantasmes créés autour de l'image de la mère, de sa famille biologique, ou de la famille adoptive pour la mère qui recherche, il est essentiel d'être accompagné pour réaliser cette rencontre entre deux personnes. Chacun doit intégrer que réaliser des retrouvailles peut être très décevant. La personne ne correspondra pas à celle qui fut tant rêvée.

Au Québec, ce sont les centres jeunesse qui possèdent les informations nécessaires pour entrer en contact avec l'autre. C'est donc un intervenant qui téléphone à la personne recherchée pour l'aviser du fait que son enfant ou sa mère aimerait entrer en contact avec elle. Puis la première rencontre est longuement préparée.

À l'international, les possibilités sont très variées. Certains pays sont ouverts à la possibilité des retrouvailles, comme la Corée, Haïti, la Roumanie et Taiwan. Mais pour bien des enfants trouvés sans papiers, comme en Chine et dans d'autres parties du monde, les possibilités de retrouvailles avec les parents d'origine sont quasiment nulles. En Corée et en Thaïlande, une autre forme de retrouvailles est organisée pour connaître les racines culturelles lors de camps d'été organisés pour les jeunes adoptés du monde entier.

La plus amère déception pour la personne qui recherche est **d'essuyer un refus**. C'est vécu comme un deuxième rejet pour l'adopté. Si leur parent refuse le contact il perd toute possibilité d'avoir accès à son histoire de naissance, à sa généalogie, aux renseignements sur son ascendance ainsi que

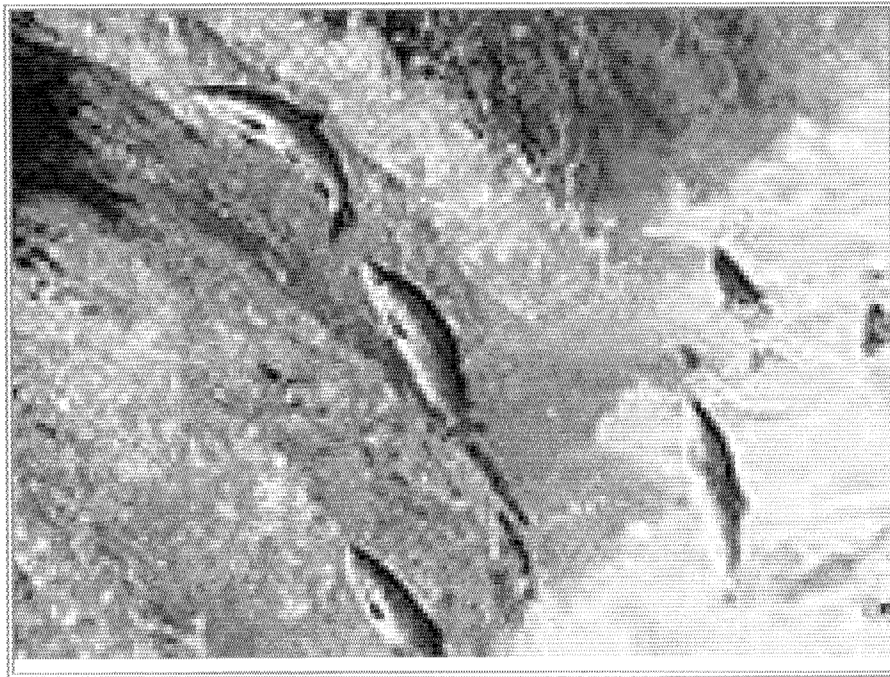
toute autre information qu'il jugerait importante pour lui.

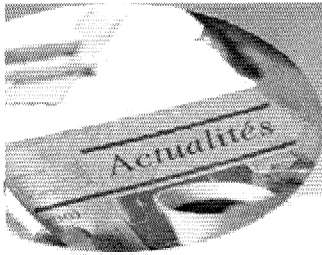
Rechercher ou non sa famille d'origine est une décision lourde de conséquences car c'est une quête qui prend beaucoup de temps. L'adopté trouve complètement révoltant de rencontrer des embûches ou pire un refus, dans sa demande si légitime de connaître ses origines. Quand il est impossible d'avoir accès à des informations, c'est acceptable, mais quand ils savent que ces informations existent mais sont tenues secrètes sous un scellé de confidentialité, c'est difficile de faire le deuil.

On comprend que des mères désirent garder le secret sur les naissances illégitimes, on peut comprendre qu'elles veulent oublier cet épisode de leur vie. Mais au bout d'un minimum de 18 ans, le droit d'un adopté de connaître ses origines ne devrait-il pas surpasser celui de sa mère de nier l'histoire

de son enfant ??? Dans une balance quel droit pèse le plus lourd ? Pour les enfants abandonnés avant les années 1980 au Québec et pour tous les enfants nés anonymement « sous X » en France, les services sociaux ont donné plus de poids au droit des mères de garder le secret. Dans cette balance vient maintenant s'ajouter tous les enfants issus des Nouvelles techniques de reproduction. Pourront-ils un jour avoir accès aux informations ou mieux à la possibilité de rencontre avec le, la ou les donneurs à la source de leur vie ?

Ainsi pour des centaines d'adoptés il manque le début de leur histoire, le socle de leur identité, le lien pour comprendre leur personnalité, leur essence. Il est primordial, pour faire la paix avec son passé d'avoir la possibilité de retourner à sa source comme les saumons remontent la rivière où ils sont nés.





ACTUALITÉS

Claire-Marie Gagnon

ACTUALITES SUR LES PAYS

Corée du Sud

(SAI) La Social Welfare Society prépare en ce moment la cinquième édition de son voyage de retour aux sources, du 19 au 25 août 2012. Cette activité s'adresse aux personnes ayant été adoptées par son intermédiaire, dont elle défraie les coûts du séjour à l'exception du billet d'avion et des dépenses personnelles. Le nombre de participants à l'échelle internationale est fixé à quinze (15) et cinq (5) candidatures peuvent provenir du Québec par l'intermédiaire d'Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril 2012 pour s'inscrire. Le 7 mai, la Social Welfare Society fera connaître le nom des personnes sélectionnées parmi les candidatures reçues d'un peu partout à travers le monde.

Pour en savoir plus et présenter sa candidature, contacter Louise Kang, responsable des dossiers de la Corée du sud au sein de l'organisme d'adoption Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec au 438 333.1684 ou kang@videotron.ca

Taiwan

(SAI) L'organisme taïwanais Cathwel Service invite les personnes âgées de 18 à 25 ans, ayant été adoptées par son intermédiaire, au prochain Root-Finding Trip, qui se tiendra au cours de l'été 2012. Il s'agit d'un événement culturel et touristique d'une durée de deux semaines au cours duquel il est aussi possible d'être bénévole auprès de jeunes enfants.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril 2012 pour s'inscrire auprès de Cathwel Service, qui limite le nombre de participants à quinze avec possibilité de cinq autres sur liste d'attente. Ceux-ci doivent converser en anglais et payer eux-mêmes les frais de déplacement et les dépenses inhérentes.

Pour avoir un aperçu du programme, connaître les conditions et s'inscrire : Cathwel Service.



Comment avoir accès à ses antécédents et à des retrouvailles

Claire-Marie Gagnon

Les lois

La recherche d'antécédents ainsi que les retrouvailles sont touchées par différentes lois au Québec. La loi de la protection de la jeunesse, promulguée en 1979 et la loi sur la protection des renseignements personnels servent à encadrer la confidentialité dans les dossiers d'adoption de manière à protéger les individus contre toute intrusion non-désirée dans leur vie privée.

Dans le dossier des retrouvailles il faut faire la différence entre trois réalités.

1. Pour les adoptions d'avant 1980, les enfants étaient confiés à la naissance dans un cadre de secret.
2. Après 1980, les enfants ont connu leur famille biologique dans la majorité des adoptions qui sont prononcées par le tribunal.
3. Les adoptions d'enfants à l'international.

Recherche d'antécédents et retrouvailles pour des mineurs

Un article de loi concerne la possibilité pour des mineurs de 14 ans d'entreprendre des recherches sur leurs antécédents. Cet article touche toutes les adoptions, **autant nationales qu'internationales**. Il a fait l'objet de nombreux débats sur le danger de laisser cette possibilité à l'âge de l'adolescence. « Nous proposons que la possibilité de retrouvailles soit reportée à 18 ans pour les adoptés, mais que soit maintenu à 14 ans et plus l'accès à leurs antécédents

sociaux et médicaux sans divulgation de noms.» (Mémoire FPAQ 2010).

Code civil du Québec. Art.583. *L'adopté majeur ou l'adopté mineur de quatorze ans et plus a le droit d'obtenir les renseignements lui permettant de retrouver ses parents, si ces derniers y ont préalablement consenti. Il en va de même des parents d'un enfant adopté, si ce dernier, devenu majeur, y a préalablement consenti.*

L'adopté mineur de moins de quatorze ans a également le droit d'obtenir les renseignements lui permettant de retrouver ses parents, si ces derniers, ainsi que ses parents adoptifs, y ont préalablement consenti. Ces consentements ne doivent faire l'objet d'aucune sollicitation ; un adopté mineur ne peut cependant être informé de la demande de renseignements de son parent.

Les Centres jeunesse

Dans l'adoption nationale, tout adopté ou parent biologique peut faire une demande d'accès à son dossier d'adoption. Il doit alors s'adresser au service d'adoption du Centre jeunesse (anciennement Centre des services sociaux-CSS) de la région où l'enfant est né. Le service fera d'abord parvenir au demandeur une feuille contenant des informations non-nominatives sur son dossier.

Renseignements généraux sur les antécédents :

1. Identification, prénom primaire, date et heure de naissance, endroit
2. Histoire médicale : poids et taille à la naissance, informations générales sur l'état de santé à la naissance
3. Adoption : date du consentement, date et lieu du placement, puis du jugement
4. Histoire des placements

Les renseignements sur ce document ont été fournis soit par la mère lorsqu'elle a signé le consentement à l'adoption ou soit par les services sociaux qui ont enregistré les informations concernant l'adoption de l'enfant. L'adopté demande l'accès à ses antécédents sociobiologiques alors que le parent biologique demandera des renseignements sur la famille adoptive.

Plusieurs arrêtent les démarches vers leurs origines à cette étape.

D'autres vont par contre poursuivre leurs **démarches vers des retrouvailles**. Ils seront alors accompagnés par un intervenant du service des Antécédents-retrouvailles. Ce dernier contacte la personne recherchée et lui demande si elle est intéressée à établir le contact. Si la réponse est positive, l'intervenant prépare les deux parties à une rencontre, les conseille et les supporte durant le processus.

C'est la tâche des centres jeunesse d'annoncer aux adoptés ou aux parents biologiques les refus de contact de la part d'une personne recherchée. S'il y a refus, le centre jeunesse ne recontactera plus la personne recherchée. Mais si cette dernière change d'idée, elle peut en tout temps rappeler pour relancer le processus.

Le Mouvement Retrouvailles

Au début des années 1970, le mouvement de libération des femmes révolutionne les mentalités et plusieurs mères qui avaient abandonné leurs enfants à cause des pressions de la société se tournent vers les services sociaux pour tenter de retrouver l'enfant qu'elles avaient placé par obligation. Il s'ensuit un engorgement monstre dans les CSS qui ne peuvent répondre à la demande. Devant cette impasse, des adoptés et des mères biologiques (la mère du projet s'appelle Reine Landry) décident de fonder une association qui faciliterait les **retrouvailles entre personnes consentantes**. Ils ont donc fondé en 1983 une banque de données où les personnes intéressées à des retrouvailles pourraient s'inscrire en donnant le maximum d'informations qu'elles possèdent sur la naissance et l'adoption qui a suivi.

Dans le cas du Mouvement Retrouvailles seuls les dossiers où il y a concordance peuvent être traités. En d'autres mots, il faut que les deux personnes qui se recherchent se soient inscrites dans le Mouvement pour pouvoir être jumelées. Dans l'association il y a aussi des intervenants qui ont été formés pour accompagner les personnes dans leur processus de retrouvailles.

Le Secrétariat à l'adoption internationale

Le SAI a été créé en 1982 mais ce n'est que depuis 2006 qu'il a mis sur pied un service de recherche d'antécédents et de retrouvailles pour les adoptés de l'adoption internationale.

Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale; Art.30. 1. Les autorités compétentes d'un État contractant

veillent à conserver les informations qu'elles détiennent sur les origines de l'enfant, notamment celles relatives à l'identité de sa mère et de son père, ainsi que les données sur le passé médical de l'enfant et de sa famille. 2. Elles assurent l'accès de l'enfant ou de son représentant à ses informations avec les conseils appropriés, dans la mesure permise par la loi de leur État.

En règle générale, les adoptants ont en main les dossiers complets des adoptions de leur enfant incluant les certificats de naissance, le consentement à l'adoption, le jugement ou les décisions d'adoption des pays d'origine. Mais il arrive que des adoptés souhaitent aller plus loin dans leurs démarches. Ils peuvent alors s'adresser au SAI qui les guidera et leur servira d'intermédiaire avec les autorités de leur pays de naissance.

« La loi permet maintenant aux adoptés de connaître leur nom d'origine et donne aux parents de naissance le droit de connaître le nom usuel de l'enfant qu'ils ont donné. »



Définition de l'amour

Un petit garçon demande à sa camarade de classe qui est assise à côté de lui :

- C'est quoi l'amour ?

La petite fille lui répond :

- L'amour c'est quand tu me voles un morceau de chocolat chaque jour dans mon sac et que moi, tous les jours, j'en mets un exprès pour toi.



Les retrouvailles en Ontario

Shelley Page, The Ottawa Citizen, 23 avril 2006

À l'automne 2005, le gouvernement de l'Ontario a passé une loi pour la levée de la confidentialité dans les dossiers d'adoption de la province. La loi permet maintenant aux adoptés de connaître leur nom d'origine et donne aux parents de naissance le droit de connaître le nom usuel de l'enfant qu'ils ont donné. Ces détails peuvent permettre de retracer la lignée des ancêtres ou de localiser et de réunir des membres d'une famille perdus de vue depuis longtemps.

Cette mesure en Ontario est arrivée près de 80 ans après la première loi de l'adoption en 1927 sur la confidentialité dans les dossiers d'adoption. On estime à 57 000 adoptés et parents de naissance qui attendent des retrouvailles en Ontario. En 2004, il y eut 887 retrouvailles. Dans les prochains mois, la province va lancer une campagne intensive au Canada et dans les États bordant le sud du pays annonçant les changements à la loi.



Le Mouvement Retrouvailles

Caroline Fortin, présidente Mouvement Retrouvailles

De par sa définition, le terme « retrouvailles » s'emploie à toutes les sauces. En fait, ce terme signifie le fait de se réunir de nouveau avec des gens dont on était séparé, que ce soit des amis, des collègues, des anciens professeurs ou des membres de la famille.

Au Mouvement Retrouvailles, lorsque nous parlons de retrouvailles, il s'agit en effet d'une réunion avec des gens dont nous avons été séparés, mais dès la naissance. Le parent (voyons ici majoritairement la mère) qui a dû confier son enfant à l'adoption sous des pressions sociales, religieuses et morales et cet enfant, remis à l'orphelinat en vue d'être remis à des parents adoptifs, sont les personnes touchées par cet article.

Déroulement des retrouvailles

Plusieurs personnes nous contactent pour connaître le déroulement des retrouvailles, ce qui est tout à fait légitime comme questionnement. En tant qu'individu, se préparer à vivre une telle étape de vie, commence par l'établissement des buts, des objectifs et des besoins. Mais, avant tout, il semble désespérant de ne pas savoir comment se déroulent les retrouvailles. Alors, la personne désireuse de retrouver son parent ou son enfant se pose la question suivante : « *Comment se déroulent des retrouvailles, tant pour l'enfant confié à l'adoption que pour les parents biologiques?* »: Et vlan! La question est lancée!

Cette question à larges volets comporte autant de réponses qu'il peut y avoir de cas de retrouvailles. Le modèle dit « parfait » ou « typique » n'existe pas, tout simplement parce que chaque personne est unique en soi, de par son identité, son vécu, ses valeurs, son histoire. Difficile de comparer les retrouvailles entre un enfant confié à l'adoption et sa mère biologique qui l'a recherché pendant plus de 20 ans, avec celles d'un enfant qui retrouve sa mère aujourd'hui atteinte de la maladie d'Alzheimer, par exemple, et qui ne se rappelle pas de ce passage de vie. La rencontre entre un enfant confié à l'adoption élevé dans un orphelinat, faute de parents adoptifs, et une famille biologique bien nantie dont les valeurs sont basées sur la notoriété, ne se compare pas avec celle de parents biologiques s'étant mariés après l'adoption et cet enfant tant désiré, mais inaccessible à l'époque, aujourd'hui retrouvé. Il faut comparer plusieurs types de retrouvailles pour pouvoir mieux en faire ressortir les tendances, mais encore là, la diversité des situations fait en sorte qu'il est impossible d'arriver à un point commun. Nul ne peut donner une garantie sur l'évolution des démarches de retrouvailles.

Par contre, dans les prochaines lignes, je tenterai de brosser un portrait le plus près possible du « standard » auquel les personnes devront s'ajuster selon les situations vécues.

Se préparer aux retrouvailles

Notre organisme œuvre au sein du monde du post-adoption depuis 1983. Le Mouvement Retrouvailles, tente, entre autres, d'enseigner aux gens l'importance de la préparation aux retrouvailles. Aujourd'hui, la vie se déroule à un train d'enfer. Tout va très vite. Les communications interpersonnelles passent par le bout des doigts, que ce soit via l'ordinateur de la maison ou le *iPhone*, le *iPad*, ou autre moyen électronique, l'Internet et ses réseaux sociaux tels que *Facebook*, *Twitter*, et autres font en sorte que le côté humain des démarches de retrouvailles perd en popularité. Tous veulent trouver rapidement, là et maintenant! Mais, qu'en est-il de la préparation? Celle par qui les chances de réussite sont plus élevées? Tout simplement mise de côté... Et c'est souvent là l'erreur.

Il est important de bien savoir pourquoi nous voulons vivre des retrouvailles et il faut donner le temps à chacune des parties de bien se préparer pour ce grand jour. Souvent, nous recommandons à nos membres de prendre un bout de papier et d'y inscrire, sous deux colonnes distinctes, quels sont les points positifs et les points négatifs de cette démarche. Pour chacun des points négatifs, il est également important de voir l'impact ou l'importance qu'ils auront dans la vie future, quelles seront les limites à ne pas outrepasser et quel poids ils représentent dans la balance. Dans le meilleur des mondes, il n'y aura que des points positifs, mais il faut prendre le temps de s'appliquer, de s'arrêter et de s'interroger sur le pouvoir et non seulement sur le vouloir.

« Le Mouvement Retrouvailles, tente, entre autres, d'enseigner aux gens l'importance de la préparation aux retrouvailles. »

L'idée de préparer une lettre à remettre à la personne recherchée est également retenue par plusieurs intervenants. Le temps d'arrêt pris pour mettre les mots sur papier permet une réflexion plus profonde sur les buts, objectifs et besoins de la démarche.

S'armer pour faire face à la réalité

Même si tout individu a tendance à idéaliser la personne recherchée, il faut revenir un peu sur Terre et envisager différentes situations possibles. Tout n'est pas toujours rose dans la vie. Comme par exemple, la personne qui entame les démarches de retrouvailles, est-elle prête à faire face à une situation méconnue, telle que l'alcoolisme, la toxicomanie, la dépendance de toute sorte, la pauvreté, la notoriété publique ou la maladie?

Le fait d'avoir été conçu dans l'amour est un rêve pour toute personne confiée à l'adoption, mais il arrive que la réalité soit tout autre. La mère biologique espère toujours que son enfant ait été élevé par des parents adoptifs attentionnés et aimants, mais certaines adoptions ont été vécues différemment.

De plus, les personnes tardent souvent à faire leurs démarches de retrouvailles, pour diverses raisons très légitimes. Dans ces cas-là, il faut envisager que la personne recherchée ne soit plus de ce monde ou qu'elle soit atteinte d'une quelconque maladie ne lui permettant pas d'aller plus

loin. Et, malheureusement, il faut entrevoir également l'idée que la personne recherchée refuse tout contact ou nie littéralement être la personne visée.

Énoncer ces points plutôt négatifs n'a pas pour but de faire reculer les personnes désireuses de retrouvailles, mais bien de s'assurer qu'elles seront mieux armées pour démarrer le processus. Il ne faut pas oublier qu'actuellement la loi permet les retrouvailles uniquement entre deux personnes consentantes et également, que sans le consentement de la personne recherchée, aucune information nominative ne sera transmise au requérant. Plusieurs croient encore, à tort, que le simple fait de demander les mènera à une rencontre automatique ou leur permettra de recevoir le nom de leur mère ou le nom actuel de l'enfant confié à l'adoption¹.

Mettre de l'avant le mot « RESPECT »

Lorsque la personne est prête à faire face à la musique, après avoir pesé le pour et le contre, elle doit également retenir un mot, un mot applicable tant pour elle que pour la personne recherchée, soit « RESPECT ». Le respect dans ses limites et dans celles de l'autre.

Par exemple, un adopté rencontre sa mère biologique qui lui demande de l'appeler « maman »... L'adopté n'est pas en accord avec cette demande car, pour lui, le terme « maman » est accolé à celle qui l'a élevé, aimé, soigné, éduqué... Que faire? Il se doit d'être franc avec lui-même et de respecter cette limite. Il doit expliquer ce point de vue à sa mère biologique, qui elle devra respecter cette demande. Rien ne dit que plus tard la situation ne changera pas, mais pour l'instant, chacun doit arriver à un terrain d'entente.

Autre exemple, la mère retrouve son enfant qu'elle cherche depuis une vingtaine d'années et celui-ci décide de reprendre le temps perdu et d'envahir l'espace familial récemment retrouvé. Il appelle tous les jours, passe les fins de semaine chez elle, invite tout et chacun, veut décider du déroulement des activités, etc. La mère, ne voulant pas blesser cet enfant retrouvé, doit-elle acquiescer à toutes les demandes? Non, elle doit lui faire connaître ses limites. Ils doivent arriver ensemble à établir la relation de façon à ce que tous soient satisfaits et respectés.

Là encore, ce sont des situations n'arrivant pas à tous les jours, mais... ça arrive.

Évaluer les besoins de chacun

Chacune des parties a des besoins différents. Certaines personnes désirent une seule rencontre pour répondre à ce besoin personnel de mettre un visage sur l'image interrogative qu'il transporte depuis si longtemps. D'autres veulent tout simplement satisfaire un brin de curiosité. La plupart des adoptés ont un besoin très important de connaître leurs antécédents médicaux familiaux et leur histoire. Des adoptés et des parents espèrent établir des liens profonds ou tout humblement, des liens d'amitié. Peu importe les raisons, elles sont toutes légitimes. Chacun ayant ses besoins particuliers.

¹ Les lois québécoises actuelles se doivent d'être modifiées et remises au goût du jour, mais il s'agit ici d'un sujet pouvant être traité dans un autre article.

Où? Quand? Comment? Avec qui? auront lieu les retrouvailles? Encore ici, ce sont des questions auxquelles il faudra trouver des réponses, car il peut y avoir disparité. Certains désirent faire la rencontre dans un local neutre avec un intervenant social, tandis que d'autres désirent préparer cette réunion de façon plus personnalisée. Peu importe, l'important est de trouver un endroit, une date et une façon avec lesquels tous deux seront à l'aise.

La gamme des émotions

Considérons maintenant que tout ceci est bien compris, que les démarches sont entamées (*pour l'adopté : avec le Centre jeunesse de l'endroit où a eu lieu l'adoption / pour le parent : avec le Centre jeunesse de l'endroit où l'enfant est né*²) et que tout se déroule très bien. Les deux personnes sont consentantes et les retrouvailles auront lieu sous peu. Comment chacun se comportera-t-il? En bref, la gamme d'émotions est grande et, encore ici, celles-ci sont différentes d'une personne à l'autre. Je vous donne ici un point de vue général de retrouvailles vécues au fil de mon expérience au sein du Mouvement Retrouvailles, entre un enfant et une mère biologique. Je ne dis pas que les retrouvailles seront toutes vécues avec toutes les émotions décrites, mais chacun peut prendre un peu de ceci et un peu de cela, et il devrait arriver tout près de la réalité.

Il est certain que dans le cas où l'adopté a engagé les démarches, selon son tempérament, il pourra ressentir une certaine nervosité, un peu d'angoisse face à l'inconnu, des moments d'euphorie, de la timidité, ou une perte de contrôle sur ses émotions. N'oublions pas que l'adopté ne connaît pas, ni d'Ève, ni d'Adam, la personne qu'il va rencontrer, en l'occurrence, celle qui lui a donné la vie, sa mère.

Découvrir des réponses à ses questions

Il pourra enfin obtenir les réponses à ses questions, telles :

- À quoi ressemble sa mère? Que fait-elle dans la vie?
- A-t-il des frères et sœurs?
- Son père connaît-il son existence?
- D'où vient-il? Qui est-il?
- Quelle est l'histoire de sa conception?
- Où, quand, comment, pourquoi?
- Etc

La meilleure recommandation à faire à cet adopté est de prendre le temps qu'il faut pour avoir accès à ces informations si essentielles pour lui. La patience et le respect arriveront à lui fournir les réponses dans une ambiance idéale en temps venu. Rien ne sert de brusquer les choses. Lafontaine ne disait-il pas : « *Rien ne sert de courir, il faut partir à point.* » Je crois que cette maxime est également applicable dans le cas des retrouvailles. Tout vouloir brûler en une seule rencontre n'est pas la solution. Vous me direz : « Attendre 10 ans non plus! » et vous auriez raison. Mais vaut mieux y aller prudemment que trop rapidement, et ce, pour les deux parties.

² Référez-vous sur le site du Mouvement Retrouvailles pour toutes les démarches à suivre : www.mouvement-retrouvailles.qc.ca.

Pour la mère qui a entamé les démarches, le fait de revoir cet enfant confié à l'adoption est indescriptible pour plusieurs. Pour elle, le souvenir d'un tout petit être fragile, d'un poupon, revient à la surface. Souvent, les mères demandent la même question, à savoir « M'en veux-tu d'avoir posé ce geste? ». Plusieurs mères ont vécu de la culpabilité toute leur vie et, lors des retrouvailles, elles veulent savoir. Après, c'est l'examen complet de cet enfant, ce bébé, devenu adulte. Pour certains, c'est quasi l'admiration! Mais pour toutes, je suis certaine, c'est un moment inoubliable, un moment magique, qui durera éternellement dans leur mémoire.

Les premiers moments

Les premiers moments de retrouvailles se résument très souvent par deux personnes qui se *zyeulent*, qui se scrutent, qui se regardent intensément. C'est la première fois qu'elles se voient et c'est comme s'il s'agissait de faire le tour au cas où la magie s'éteindrait, au cas où l'autre disparaîtrait. Ce moment magique est quasi inexplicable, mais il existe. Une vie sur un nuage... une lune de miel... un moment intense... un moment à vivre entre l'adopté et son (ses) parent(s) sans plus... Il n'est pas très recommandé de faire cette rencontre avec tous les membres de la famille, mais en tête à tête. Il sera toujours temps de rencontrer la famille élargie et de vivre d'autres types d'émotions par la suite.

Après la première rencontre, il s'agit maintenant de s'approprier l'un et l'autre, de se découvrir, de s'alimenter à la source, de faire une place à l'autre, mais ce, tout en n'oubliant pas le RESPECT. Le temps venu, il y aura rencontre des familles élargies, biologique et adoptive, et tous et chacun auront droit à leurs émotions selon qu'ils connaissaient ou non le statut de la nouvelle personne présentée. Y aura-t-il des atomes crochus entre tout ce beau monde? L'avenir le dira. Comme dans toute relation, il se peut qu'il y ait des moments d'ajustement, de légers agacements, des fréquentations plus ou moins régulières et, pour certains, l'euphorie passée, des sentiments moins intenses. Je vous dirais que c'est tout à fait normal. Comme dans la vie de tous les jours, lorsque nous rencontrons une personne, ces étapes se doivent d'être franchies. Il ne faut pas penser que parce qu'un enfant et son parent se rencontrent, tout doit fonctionner comme sur des roulettes, aujourd'hui, demain et pour toujours.

La vie est faite de hauts et de bas, d'ajustements et de concessions, mais en préparant une telle démarche, en gardant en tête qu'avec la franchise, la sincérité, l'amour et le respect, tout sera mis en branle pour s'assurer de vivre de saines retrouvailles.

À faire attention : les émotions décrites précédemment se rattachent plus à des retrouvailles considérées comme de « belles retrouvailles ». Certaines rencontres peuvent être moins doucereuses, mais le fond demeure le même, il faut un temps pour s'approprier... se respecter...

Les retrouvailles à long terme

Comme mot de la fin, je vous présente trois exemples de situations vécues durant la période dite « post-retrouvailles », afin de vous démontrer que les diverses expériences exposées précédemment arrivent bel et bien dans la vraie vie.

Je débute avec mon expérience personnelle suite à mes retrouvailles avec ma mère biologique en 1996. Il faut se placer dans le contexte que personne d'autre qu'elle, ses parents décédés, et une de ses sœurs, connaissaient mon existence...

Suite à mes retrouvailles officielles avec ma mère biologique, nul besoin de spécifier que mon retour à la maison s'est effectué comme sur les ailes d'un ange. Je flottais au-dessus des nuages et je n'avais qu'une seule envie, celle de partager

« Bizarre de rencontrer autant de personnes qui se ressemblent, lorsque vous avez vécu unique toute votre vie. »

le tout avec mon conjoint, mes enfants et ma famille. Arrivée à la maison, dans un état quasi second, je flottais toujours en racontant tout ceci à mes amours. Je n'ai pas tardé à téléphoner à mes parents pour tout leur raconter, leur dire que je les aimais et pour les remercier. Un pincement au cœur a été ressenti, mais tous nous savions que nous étions étroitement liés et que ces retrouvailles n'affecteraient en rien notre belle relation.

Les jours et les semaines ont passé, sans nouvelles. Un mois plus tard, je décide donc de contacter ma mère biologique pour prendre des nouvelles. Elle revivait ce moment intense et conservait le secret avec un peu de difficulté. Notre conversation ravive notre rencontre et je suis très heureuse de l'avoir enfin connue et espère pouvoir la présenter à mon entourage dans les semaines à venir. Je suis un peu déçue, car dans les semaines qui suivent je n'entends pas sa voix et je ne peux donc pas savoir comment elle gère la situation. À quelques reprises, j'écris et je téléphone, toujours incognito pour ne pas nuire ou ne pas dévoiler un secret toujours enfoui dans son cœur. À l'occasion de la Fête des Mères, de Pâques, de son anniversaire et de Noël, je lui envoie des cartes et petits présents. Très peu de nouvelles de sa part. Mais, que se passe-t-il ?

En décembre 1998, deux ans et demi plus tard, finalement, je rencontre deux sœurs et un frère, et revois ma mère en présence de mes deux fils, mon conjoint étant à une réunion. Bizarre de rencontrer autant de personnes qui se ressemblent, lorsque vous avez vécu unique toute votre vie. L'examen terminé, nous jasons toute la soirée, rions pour tout et pour rien, découvrons des points en commun, des différences. Très belle soirée. La glace est à présent cassée et je peux envisager de belles relations dans le futur. Qui dit futur, ne connaît pas la date exacte. En effet, plusieurs mois et plusieurs saisons ont défilé devant mes yeux avant que je puisse avoir le bonheur d'en revoir quelques-uns.

Je connais aujourd'hui tous les membres de ma famille biologique maternelle, mais les fréquentations demeurent isolées. Je sais que je fais partie de cette famille au même titre que mes frères et sœurs, mais les fréquentations demeurent très distantes, les communications également, mais toutes aussi intenses les unes que les autres. Preuve que le sang relie bien des choses ! Quelques rencontres ça et là, rien de tissé serré, mais importantes à mes yeux. Les mois et les années passés m'ont permis de mettre tranquillement des visages sur tous les noms que j'entendais, mais dont les traits m'ont longtemps été inconnus.

Les circonstances de la vie tumultueuse que tous nous vivions, ne m'ont pas permis de présenter ma mère biologique à mes parents aujourd'hui décédés et aux autres membres de ma famille. Un jour peut-être...

La vie continue, l'aventure est agréable et nous avons toute la vie devant nous. Profitons-en !

À titre de deuxième expérience, je vous résume ici l'histoire vécue par une adoptée ayant retrouvé sa famille biologique au grand complet, mais qui a dû, de façon légale, mettre un terme à cette relation.

En effet, après avoir vécu des retrouvailles classées par l'adoptée de « correctes », les choses se sont envenimées au fil des ans. Les membres de la famille biologique imposaient leur présence à tout moment, sans trop d'avertissement, et à grands frais. Après avoir tenté à plusieurs reprises de corriger la situation, de faire comprendre aux membres de sa nouvelle famille retrouvée que ses limites étaient largement dépassées, cette adoptée a dû entreprendre des démarches légales afin d'interdire tout contact provenant de sa famille biologique directe. Cette période post-retrouvailles n'a pas été très radieuse et fut très éprouvante émotionnellement. On ne veut pas déplaire, on est un peu pressé de voir tout ce beau monde, on n'ose pas intervenir lors d'invasions, on se dit que ça va passer, mais... plus ça change et plus c'est pareil. Il aurait été important dans cette situation de déterminer, dès le départ, les attentes et les limites de chacun. Heureusement, à ma connaissance, ce n'est pas chose courante, mais nul ne sait ce qu'advieront les retrouvailles, après.

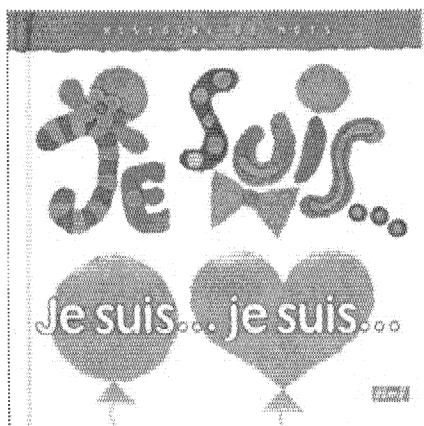
Comme troisième et dernière expérience, je vous présente l'histoire post-retrouvailles d'une mère et de son fils qui se sont retrouvés grâce à un avis paru dans un hebdomadaire provincial. Dans cette histoire, la mère adoptive a vu l'annonce et a incité son fils adoptif à contacter sa mère biologique. Les retrouvailles ont été tout simplement magiques. Par contre, il a fallu trois mois avant qu'ils puissent se revoir et se toucher. Entre-temps, des échanges de lettres et des photos mettaient la patience à l'épreuve. Ils ont pris le temps, de cette façon, de s'approprier et de mieux se connaître.

Des liens d'amitié se sont tissés serrés entre les deux familles. La famille adoptive a beaucoup échangé sur le vécu de leur fils prêté par la vie, avant le décès de la mère adoptive.

Après les retrouvailles, les rapports ont évolué de mieux en mieux. Ils se connaissaient bien, ils se visitaient régulièrement et les deux autres enfants de la mère biologique sont parrain et marraine de la fille du fils retrouvé. Cette mère biologique a toujours dit avoir été comblée comme mère et comme grand-mère. Elle souhaite à toutes les mamans du monde de belles retrouvailles comme les siennes. Tout ce qui lui est arrivé depuis les retrouvailles, se doit d'être vécu par d'autres. Elle désire également encourager les parents adoptifs à ouvrir leur cœur et à permettre à leurs enfants adoptifs de vivre l'expérience des retrouvailles. Grâce à leurs parents adoptifs, les enfants ont grandi sagement et toutes les mères vous en remercieront.

Deux de ces histoires se retrouvent dans un recueil de témoignages intitulé « Lucurs originelles ». Vous pouvez vous procurer ce recueil en contactant la soussignée. Merci.

Caroline Fortin, présidente. Mouvement Retrouvailles – Adopté(e)s – Non adopté(e)s – Parents
1-888-646-1060 cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca



Retrouvailles au Centre jeunesse de Montréal

L. Gabrielle Fournier

Au Centre jeunesse de Montréal, il existe un service appelé Service adoption – secteur Antécédents et retrouvailles. Ce service au nom évocateur permet en effet de remettre en contact des parents et des enfants que la vie a séparés par le biais d'une adoption. Chaque adoption a son histoire et il en va ainsi de chaque retrouvaille. Pour réussir à créer ce trait d'union entre enfants et parents biologiques, il faut que l'intervenant du Centre fasse preuve de beaucoup de sensibilité, d'écoute, d'empathie et de respect. Nous avons rencontré une de ces personnes qui permettent à certains de ces petits miracles de survenir dans la vie de centaines de gens qui les ont attendus souvent très longtemps, voire toute une vie. Après un bac en psychologie et une maîtrise en criminologie, Monsieur François Lafaille a exercé comme criminologue durant une trentaine d'années avant d'intégrer le service des retrouvailles au Centre jeunesse de Montréal il y a quatre ans. Il est devenu intervenant auprès des gens qui font une demande pour retrouver un parent ou un enfant biologique.

Dans le processus de la demande, la personne qui cherche un parent ou un enfant reçoit un document de données (antécédents sociobiologiques non nominatifs) au sujet de la personne recherchée et datant du moment de l'adoption. De même, la personne recherchée et ce, après qu'elle ait été

contactée et qu'elle ait accepté de rencontrer un intervenant du Centre jeunesse reçoit les données non-nominatives concernant l'autre partie et datant également du moment de l'adoption.

Le travail de François Lafaille consiste principalement à rencontrer les personnes qui ont fait une demande de retrouvailles ainsi que les personnes recherchées, afin de mieux les connaître et d'être en mesure de les préparer à ces retrouvailles. A cet effet, chaque personne devra rédiger un résumé de ses qualités, défauts, intérêts, loisirs, etc., une lettre à l'intention de l'autre ainsi que des photos d'elle-même, actuelles et passées. Cela prend énormément de doigté, une grande capacité humaine de compréhension pour arriver à bien saisir l'essence même de chaque individu. Il faut également beaucoup d'empathie, d'écoute et de respect pour faire en sorte que de « vieux bébés puissent renouer avec d'anciennes jeunes mamans ». Dès le premier téléphone, il faut pouvoir arriver à rassurer en quelques minutes, la personne recherchée. Parfois cette personne a attendu toute sa vie ce coup de fil. Parfois ce téléphone rouvre de vieilles blessures mal cicatrisées mais bien enfouies au plus profond de l'être. Pour l'intervenant, il faut savoir composer avec tout ça et réussir à ce que cet appel ne reste pas lettre morte, mais au contraire soit le début d'un merveilleux voyage dans le temps.

François Lafaille travaille sur le terrain, dans le concret et consacre énormément de son temps et son énergie à offrir le meilleur de lui-même à chaque demande de retrouvailles qui lui est adressée car il s'agit d'un rendez-vous unique dans la vie de ces personnes. Imaginez une maman de 98 ans retrouvant son fils de 74 ans, cela n'est qu'un exemple de l'univers dans lequel il baigne au quotidien. En effet, le flot de demandes que le centre priorise depuis quatre ans concerne des mamans et des enfants de plus de 70 ans !

Comme nous confie François Lafaille : « Souvent nous sommes dans une course contre la montre afin de permettre à certaines personnes de pouvoir partir l'âme en paix, après avoir croisé la route de leur enfant pour la deuxième fois dans leur vie. C'est un rendez-vous exceptionnel qu'il faut bien préparer.

Ainsi pour les adoptions qui se sont effectuées avant 1980, les demandes reçues au Centre jeunesse proviennent autant de la part d'adoptés que de la part de parents biologiques, les mères dans la très grande majorité du temps.

En ce qui a trait aux enfants, ces derniers veulent connaître leurs origines. Ce sont de « vicieux enfants » parfois qui espèrent ainsi reconstituer peu à peu leur passé, trouver leur socle. Ils ont parfois l'impression de rentrer au port pour la première fois de leur vie. Quant au parent biologique, cette personne a souvent porté ce secret toute sa vie et elle désire se libérer de ce fardeau. Comme une mère qui a dit à l'intervenant du Centre jeunesse qui l'appelait : « J'ai espéré votre téléphone toute ma vie ». C'est alors un grand soulagement.

C'est sûr que ce premier téléphone, va faire remonter la douleur du choix effectué bien des années auparavant. Souvent les mères se

sont fait une raison, ont installé une dalle de béton sur leur secret. Les mêmes émotions, le même désarroi, la même peine refont surface. Elles revivent soudainement cette période douloureuse d'autrefois, avec la même acuité. Mais il faut faire confiance et croire en la vie, car cette souffrance va disparaître et c'est vers un nouveau rendez-vous avec la vie qu'elles vont se diriger.

Quand la mère se fait prendre par surprise lors d'une demande de recherche, souvent son premier réflexe, c'est de dire : non. Il faut alors plus que des paroles rassurantes, il faut que la mère elle-même éprouve assez de courage et de force pour remonter dans le temps afin de cicatiser la plaie et de pouvoir arriver à se pardonner. Dans tous les cas, il est nécessaire d'arriver à faire la paix avec son passé. Quant à l'intervenant il doit être sensible au besoin d'accompagnement des adoptés comme des parents biologiques.

La personne qui recherche comme la personne recherchée se sont créé un enfant ou un parent dans leur imaginaire. Lors d'une retrouvaille, il leur faut alors faire le deuil de cet être imaginaire pour faire place à la réalité. Que cette réalité soit plus belle encore ou non, elle est autre, il leur faut l'accepter telle qu'elle est. Ce n'est pas facile mais c'est nécessaire.

À tout moment dans le processus de la recherche, l'une ou l'autre partie peut refuser d'aller plus loin. Les gens doivent pouvoir refaire le choix de poursuivre ou non tout au long de la démarche, en connaissant les risques : que ce soit décevant, que ça devienne trop invasif, que ce soit la tristesse de découvrir une incompatibilité. Toutefois s'il y a refus de la part de la personne recherchée, le processus s'arrête là. Mais dans ce cas, à tous les deux ans, le demandeur peut s'enquérir auprès du Centre jeunesse pour savoir si la personne recherchée est toujours vivante.

La plus grande peine qu'a eu à expérimenter François Lafaille, c'est le refus d'un parent de rencontrer son enfant. Ou encore de reconnaître la déception du demandeur face à la personne recherchée : « J'aurais été mieux de ne pas la rencontrer », a dit l'un, « j'étais mieux avant, de seulement l'imaginer ». C'est très triste quand cela se produit ainsi.

Par contre, la plus belle histoire qu'ait connue François Lafaille, est celle de cette vieille femme pauvre et démunie qui avait eu trois filles qu'elle avait dû confier à l'adoption. Chacune des trois filles, qui ne se connaissaient pas bien sûr, a fait une demande presque simultanée de retrouvailles au centre jeunesse. Au moment des retrouvailles, la troisième fille s'est présentée avec sa mère adoptive, qui lui avait exprimé le désir d'assister à la rencontre. Les deux vieilles dames, âgées toutes deux de 87 ans, se sont serrées dans les bras se tenant les mains en ne cessant de se remercier l'une d'avoir pris soin de sa fille, l'autre de lui avoir confié sa fille. Ce fut une scène très touchante aux dires de François Lafaille.

Quelle belle rencontre avec cet artisan passionnant et passionné de l'être humain !

Quelques statistiques

Le Centre jeunesse de Montréal reçoit plusieurs centaines de demandes de recherches chaque année. En ce moment, la liste d'attente pour traiter les demandes se situent entre 150 à 200 dans l'ensemble du service à partir de la réception de la demande jusqu'aux retrouvailles s'il y a lieu.

Dans les années 50 et 60, de 300 à 400 enfants nés au Québec ont été adoptés par des étrangers chaque année, que ce soit au Canada, en France, en Belgique, aux États-Unis. Environ 1/8 des demandes reçues chaque année par le Centre jeunesse proviennent de ces enfants.

Pour l'année 2009-2010, il y a eu 899 demandes de recherches d'antécédents de complétées pour 759 pour l'année 2010-2011. Pour ce qui est des retrouvailles, 1018 se sont effectuées durant l'année 2009-2010, pour 862 en 2010-2011.



Il n'est pire supplice que l'attente, surtout lorsqu'elle ne débouche sur aucune certitude.

Yasmina Khadra



Québec 

Ministère de
la Santé et des Services sociaux
Secrétariat
à l'adoption internationale

LE SAI VOUS *INFORME* ... 

De le suivre en matière de recherche des origines *Par ici le monde..., suivez le guide*

Luce de Bellefeuille

Secrétaire à l'adoption internationale et directrice générale, en collaboration avec Sylvie Fortin, responsable du secteur de la recherche des origines

Février 2012

Avoir accès aux informations se trouvant dans le dossier d'adoption et la possibilité de retrouver son parent biologique n'est pas réservé qu'aux situations d'adoption québécoise. C'est aussi possible en adoption internationale, mais, on s'en doute, de plus grands défis se posent ne serait-ce que parce que le territoire couvert est vaste comme le monde... Le SAI est l'instance à laquelle il faut faire appel. Son expertise permet d'éviter de trébucher sur des obstacles et de s'égarer sur des sentiers inconnus.

Situons d'abord le rôle du SAI en matière de recherche des origines : le ministre de la Santé et des Services sociaux a l'obligation de conserver les dossiers ayant trait à l'adoption des enfants domiciliés hors du Québec et de donner suite aux demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles. C'est donc le SAI qui exerce cette responsabilité en son nom.

Depuis 2006, année où le SAI se voit confier officiellement cette responsabilité, les demandes de sommaires et de retrouvailles n'ont cessé d'augmenter. En 2011, le SAI a ouvert 18 nouveaux dossiers de recherche des origines et plus d'une centaine de personnes ont demandé des informations à ce sujet, soit près du double par rapport à l'année précédente dans les deux cas. Tout indique que ce secteur d'activités prendra de l'importance au cours des prochaines années. Grâce à la collaboration du SAI et des autorités des pays d'origine et des provinces ou territoires canadiens concernés, des personnes adoptées ont pu entrer en contact avec leur parent biologique, alors que d'autres ont appris qu'elles étaient recherchées par celui-ci.

La question de la recherche des origines se divise en deux volets complémentaires : les antécédents sociobiologiques et les retrouvailles.

Les antécédents sociobiologiques

Le dossier d'adoption est confidentiel et aucun des renseignements qu'il contient ne peut être révélé, sauf pour se conformer à la loi. Il n'est donc pas possible d'y avoir accès directement et de le consulter en personne. Toutefois, certains des renseignements qu'il contient peuvent être obtenus sous la forme d'un sommaire des antécédents sociobiologiques. Ce document est transmis sur demande à la personne adoptée de 14 ans et plus, la personne adoptée de moins de 14 ans avec le consentement de son parent adoptif. Le parent adoptif, le parent biologique ou un proche parent de la personne adoptée peut le recevoir s'il a obtenu l'autorisation du tribunal.

Dans la mesure où ces informations sont disponibles, le sommaire indique le prénom usuel avant l'adoption, la date, l'heure et le lieu de naissance de l'enfant, les renseignements médicaux sur celui-ci ainsi que sur ses parents biologiques, les circonstances entourant l'adoption et le profil des parents biologiques (l'âge, l'état civil, la langue, la religion, l'origine ethnique, la scolarité, le métier, le style de vie), le contexte de l'abandon et les faits relatés concernant l'intégration et l'évolution de l'enfant dans sa famille adoptive. Ce document ne révèle aucune information nominative, puisqu'il faut qu'il y ait consentement au préalable pour révéler le nom d'une personne impliquée dans le projet d'adoption.

Les retrouvailles

La personne adoptée de 14 ans et plus, celle de moins de 14 ans avec le consentement de son parent adoptif et le parent biologique peuvent présenter une demande de retrouvailles. En revanche, un enfant ne peut être informé qu'il est recherché par son parent biologique avant d'avoir 18 ans.

Le SAI fait appel aux autorités étrangères pour retrouver le parent biologique recherché et obtenir son consentement à des retrouvailles, comme le prévoit notre législation, mais, souvent aussi, celle du pays d'origine. Les règles de conservation des données et des dossiers varient d'un pays à l'autre et il faut parfois composer avec une administration lente à traiter les demandes. En outre, des principes culturels et religieux, un contexte politique difficile ou l'absence d'un interlocuteur officiel peuvent constituer des obstacles. À l'inverse, lorsque la demande provient d'un parent biologique, il revient au SAI de localiser l'enfant recherché, s'il a maintenant plus de 18 ans, afin de l'informer qu'il fait l'objet d'un avis de recherche de la part de ce dernier et de son droit de consentir ou non à sa demande d'entrer en contact avec lui.

Si la personne recherchée est retrouvée et consent à des retrouvailles, le SAI et les autorités étrangères préparent la mise en contact, qui prend souvent la forme d'un premier échange écrit ou téléphonique. Si la personne adoptée veut se rendre dans son pays d'origine par la suite, elle le fait à ses frais au moment qui lui convient. Elle peut toutefois recevoir l'aide du SAI et des

autorités étrangères pour préparer la rencontre. Dans les cas où les démarches de localisation à l'étranger sont infructueuses ou si la personne recherchée refuse le contact ou est décédée, la personne adoptée peut faire l'objet d'un suivi psychosocial, si elle en ressent le besoin. Le SAI l'aidera à obtenir cette aide auprès d'intervenants du réseau de la santé offrant ce service, auquel, par ailleurs, on peut recourir en tout temps au cours du traitement de la demande, que le demandeur soit un parent adoptif ou une personne adoptée.

Avoir en sa possession des documents d'adoption : un privilège et une responsabilité

Les organismes d'adoption sont tenus de remettre au SAI les dossiers qu'ils ont constitués pour chacun des projets d'adoption dont ils se sont occupés, afin qu'ils soient intégrés à ceux du SAI en vue de leur conservation permanente. Ils serviront, le cas échéant, à la rédaction d'un sommaire et au traitement d'une demande de retrouvailles. Par ailleurs, il arrive que le parent reçoive directement des documents donnant des



informations confidentielles, comme le nom de la mère biologique, sa date de naissance, l'identité du père biologique et des autres enfants de la mère biologique ainsi que des photographies. Ces documents ne se retrouvent pas nécessairement dans le dossier d'adoption. Alors, comment concilier l'énoncé du Code civil du Québec stipulant que le dossier d'adoption est confidentiel et qu'aucun des renseignements qu'il contient ne peut être divulgué, sauf pour se conformer à la loi, et le fait que des documents renfermant des informations confidentielles sont conservés par le parent?

Lorsque le parent a en sa possession des documents renfermant des informations qui, selon la loi, ne sont transmissibles qu'à certaines conditions, il doit mesurer l'immense privilège qu'il a de les posséder et de la responsabilité qu'il a à leur égard. Le moment où ces informations sont communiquées à l'enfant, de façon délibérée ou non, peut être porteur d'un avenir lumineux pour lui, mais peut aussi signifier le début d'une période de grands bouleversements sur le plan personnel et peut nuire à son intégration et à son épanouissement. À l'époque des réseaux sociaux comme Facebook, les possibilités que des informations confidentielles et des données personnelles circulent et que des contacts s'établissent en l'absence d'encadrement professionnel, de préparation préalable et sans filet à la protection de la vie privée et à l'intimité sont bien réelles.

Actuellement, rien n'oblige le parent adoptif à remettre les documents qu'il reçoit afin qu'ils soient ajoutés au dossier d'adoption, mais les remettre de façon volontaire en garantit leur

conservation permanente de façon sécurisée. Il s'assure ainsi que ces informations ne seront jamais détruites ou égarées (feu, vol, séparation, déménagement, etc.). Elles seront toujours disponibles pour la rédaction d'un sommaire et pour le traitement d'une démarche de retrouvailles encadrée. Il donne la possibilité à l'enfant d'avoir accès à son passé, et au parent biologique de retrouver l'enfant autrefois confié en adoption dans le cadre d'une démarche supervisée où le SAI s'assure qu'elle se déroule dans le respect de la loi d'ici et du pays d'origine, tout en respectant le droit à la vie privée des parties impliquées, sans risque d'intrusion fortuite.

Suivez le guide!

Personnes adoptées, parents adoptifs et parents biologiques, que ce soit pour une demande de sommaire des antécédents ou de retrouvailles, il est de la responsabilité du SAI de vous guider tout au long de la démarche. Ce service est gratuit et confidentiel. Vous obtiendrez les services d'un interlocuteur reconnu par les autorités étrangères tout en tirant avantage de son large réseau de contacts à travers le monde. Vous vous assurerez que votre démarche est conforme et respectueuse des lois d'ici et de l'étranger. Vous entreprendrez une démarche respectueuse des droits de la personne et vous recevrez un service personnalisé, parce que votre situation est unique.

Faire appel au SAI c'est recevoir une écoute bienveillante de la part d'une équipe qui a à cœur le service aux citoyens d'ici et d'ailleurs et comprend les besoins ressentis. Il est le guide de confiance dans cette aventure vers la conjugaison du passé, du présent et de l'avenir.

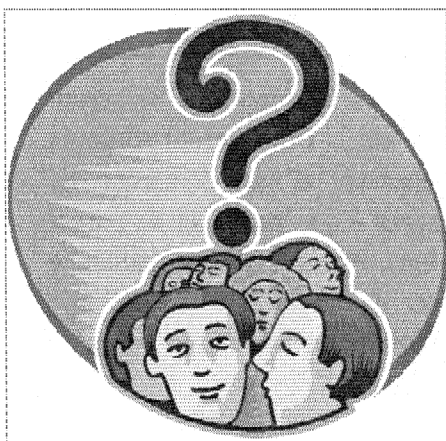
Secrétariat à l'adoption internationale
Recherche des origines
Bureau 1.01
201, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1L2

☎ 514 873.5226 ou 1 800 561.0246 (sans frais)

📞 514 873-1709

✉ adoption.quebec@msss.gouv.qc.ca

🌐 www.adoption.gouv.qc.ca



Facebook et les contacts post-adoption : de nouvelles questions

Service social international (SSI)

Les réseaux sociaux sont en train de bouleverser les contacts post adoption susceptibles d'intervenir entre les enfants adoptés, les parents adoptifs et les parents biologiques. Ils donnent en effet à ces acteurs la possibilité d'entrer en relation directement sans intervention professionnelle ni préparation.

Facebook a actuellement plus de 500 millions d'utilisateurs et a changé en quelques années la façon dont les gens communiquent. Des parents d'origine cherchent ainsi par milliers à entrer en contact avec leurs enfants biologiques. De même de nombreux enfants et adolescents adoptés recherchent leurs parents biologiques par ces réseaux. Des parents adoptifs peuvent également être tentés d'obtenir des renseignements sur les parents biologiques de leur(s) enfant(s) par ce biais. Ces situations ne sont pas sans risque et le besoin de nouveaux outils pour mieux y faire face se fait de plus en plus sentir.

Bouleversement des contacts post-adoption à travers l'apparition des réseaux sociaux

Les adoptions définissent en général la façon dont vont se dérouler les contacts post-adoption, s'ils existent. D'une carte par année à des rencontres régulières, cette planification permet aux familles adoptives et biologiques de se préparer. La planification de ces contacts permet également de tenir compte de l'évolution de la situation des familles et de procéder aux changements nécessaires en fonction des conséquences, positives ou négatives, qu'ils ont pu entraîner. Or, les

Cas pratiques

1. Katie avait 6 mois lorsqu'elle a été adoptée. A 14 ans elle prend contact secrètement avec sa famille biologique. Au début, elle est ravie et ensuite, les contacts avec son père biologique et l'une de ses sœurs se révèlent être à l'opposé de ce qu'elle avait espéré. Elle reçoit des menaces et des insultes. Ses parents adoptifs s'aperçoivent de ce qui se passe trois mois plus tard. Cette prise de contact a toutefois eu une conséquence positive. Elle a permis à Katie de reprendre contact avec l'une de ses grandes sœurs qui avait fuit la maison et avec qui elle s'entend bien aujourd'hui.

2. Des parents ayant adopté un petit garçon ont voulu, par curiosité, aller voir s'il existait des photos de ses parents biologiques sur Facebook. Ils ont facilement retrouvé des photos de la mère de leur fils. Par contre, ils ne s'attendaient pas à retrouver les commentaires de cette dernière, exprimant ses regrets et son désarroi par rapport à ce qui s'était passé et le fait qu'elle « récupérerait » son fils à ses 18 ans.

réseaux sociaux ont complètement changé ces données, puisqu'ainsi les enfants ou adolescents peuvent prendre directement contact avec (ou être contactés par) leurs parents biologiques sans y être préparés et sans que leur famille adoptive en ait connaissance. De même des parents adoptifs peuvent être tentés de prendre contact ou simplement d'aller voir sur Facebook qui sont les parents d'origine de leur enfant. Les deux cas mentionnés dans le cadre ci-contre illustrent les situations délicates auxquelles ces nouveaux modes de communication peuvent conduire.

Quelles solutions pour préparer et accompagner les familles face à cette nouvelle réalité ?

Face au désarroi de nombreux parents et des assistants sociaux, deux guides^{1 et 2} ont été publiés par la « British Association for Adoption & Fostering » (BAAF). Le premier guide s'adresse aux parents adoptifs, en vue de les préparer et de préparer leurs enfants à l'utilisation des réseaux sociaux. Le second s'adresse aux assistants sociaux, afin que ces derniers puissent aider les familles à bien utiliser ces réseaux et les mettre en garde contre leurs éventuelles conséquences, plus particulièrement en ce qui concerne la prise de contact avec ou par les parents biologiques.

Ces guides conseillent notamment aux parents adoptifs de:

- Bien raconter à leur enfant son histoire, aussi ouvertement et honnêtement que possible ;
- Dire à leur enfant qu'ils l'aideront à contacter et/ou rencontrer sa famille biologique, s'il le désire ;
- Rappeler que les informations données sur Internet le sont de façon définitive et ne pourront pas être reprises ;
- Demander à l'agence d'adoption d'organiser un rendez-vous entre leur enfant et un assistant social, qui expliquera les enjeux et risques d'une rencontre et l'importance que cette dernière ait lieu dans un environnement sûr et neutre ;
- Expliquer à leur enfant que ses frères et sœurs ne sont pas forcément prêts à connaître cette situation ;
- Rappeler à leur enfant qu'ils seront toujours là pour lui/elle.

La diffusion et la multiplication de tels outils apparaissent indispensables aujourd'hui afin de faire face efficacement à cette nouvelle réalité et protéger au mieux les enfants et les familles.

¹ [Facing up to facebook, a survival guide for adoptive families, Eileen Fursland, BAAF, 2010](#)

² [Social networking and contact, How social workers can help adoptive families, Eileen Fursland, BAAF, 2010](#)

Sources: <http://www.guardian.co.uk/lifeandstyle/2010/jun/19/facebook-adoption-tracingbirth-mother>

<http://www.suite101.com/content/facebook-and-post-adoption-contact>



Savoir dire NON à l' **iN**timidati**ON**

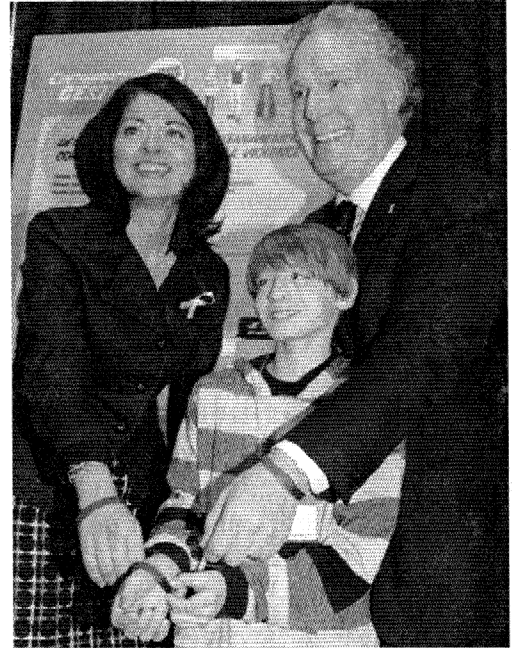
Je m'appelle Alexandre Poulin, j'ai 12 ans et je viens du Bélarus. J'ai vécu de l'intimidation à l'école. Je sais ce que c'est de se faire harceler, humilier, discriminer. En fait, je n'en suis pas encore tout à fait débarrassé mais avec l'aide de gens de mon entourage et de spécialistes, j'ai appris à développer des trucs afin de ne plus me laisser affecter par tous ces gestes et ces paroles qui blessent.

Le suicide de Marjorie Raymond m'a beaucoup touché. J'ai voulu faire ma part pour que cessent ces intimidations. J'ai alors eu l'idée d'un bracelet pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la dénoncer. Aussi, pour chaque bracelet vendu, je remets 50¢ à la Fondation Jasmin Roy dont la mission est de lutter contre la discrimination et l'intimidation en milieu scolaire.

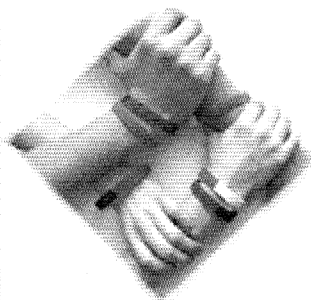
On ne doit jamais, JAMAIS laisser faire!

Je vous invite à vous procurer un bracelet et à dénoncer si vous aussi êtes victime ou témoin de gestes d'intimidation.

www.bracelet-intimidation.yolasite.com



J'ai été invité par le ministère de l'Éducation à participer à la conférence de presse du Premier ministre où était dévoilé le plan d'action pour lutter contre l'intimidation.
12 février 2012



Le porter, c'est le dire.
Portez-le fièrement !





Les retrouvailles de nos enfants avec leur mère biologique

Hélène et Claude

J'aimerais vous raconter l'expérience que nous avons vécue à titre de parents adoptifs, lorsque nos enfants ont rencontré leur mère biologique. Cet événement (qui s'est fait en deux temps) a évidemment brassé beaucoup de souvenirs et toutes sortes d'émotions.

Tout d'abord, il faut dire que nos enfants sont frère et sœur naturels, provenant d'un milieu défavorisé de Montréal. Nous les avons adoptés il y a 30 ans, à environ 5 semaines d'intervalle. Tout d'abord est arrivé un petit garçon de 5 mois pour qui j'ai eu un coup de foudre instantané dès qu'on l'a déposé dans mes bras. Il répondait à tous mes plus chers rêves d'enfant que nous avons tenté de concevoir nous-mêmes: un beau petit blond aux yeux bleus. Puis, quelques semaines plus tard, nous avons reçu un autre appel des services d'adoption : notre fils avait une sœur un peu plus âgée qui devenait, elle aussi, disponible pour adoption. Nous n'avons fait ni une ni deux et avons confirmé que nous la prenions elle aussi sous notre aile. Tout un chambardement dans notre vie, de sorte qu'encore aujourd'hui, nous faisons référence aux différents événements qui

nous ont marqués comme ceux ayant eu lieu « avant » ou « après » l'arrivée des enfants.

L'enfance et l'adolescence ont été pleins de surprises, de grandes joies mais aussi de grandes déceptions : notre fille se développait avec lenteur, qu'on soupçonnait au début être due à un manque de soins, mais qui s'est révélée par la suite être d'ordre neurologique et donc permanent. Ce fut la batterie de tests, de suivis médicaux, d'écoles spécialisées. Toutes les pistes ont été essayées, tout a été mis en œuvre pour la rendre le plus autonome possible, sachant que nous ne serions pas toujours là pour elle... Avec le temps, nous avons réalisé qu'elle avait surtout besoin d'être encadrée et protégée, vu sa grande vulnérabilité. C'est ainsi que je suis devenue sa tutrice depuis quelques années. Nous avons constitué un conseil de famille pour la guider, dont son frère fait partie. Notre fils quant à lui, nous en a fait voir de toutes les couleurs pendant sa longue et très rebelle adolescence. Heureusement, tout est rentré dans l'ordre depuis et il a, je crois, beaucoup de gratitude du fait que nous ne l'avons jamais « lâché »....

Je reviens donc à l'événement des retrouvailles. Début d'année 2011, nous

recevons un appel du Service des retrouvailles du Centre de jeunesse : la mère biologique de nos enfants a fait des démarches pour retrouver sa fille, et à titre de tutrice, je dois donner ma permission pour aller de l'avant... Nos enfants savaient depuis toujours qu'ils étaient adoptés. Ils ont donc grandi avec cette notion. Nous avions des photos-souvenirs que nous leur montrions très jeunes pour les aider à tout intégrer. Le temps a passé (30 ans déjà!), et ce fut donc toute une surprise d'apprendre que soudainement, leur mère réapparaissait... Pour nous, c'était impossible de refuser de donner à ces trois personnes l'opportunité de se connaître.

Après quelques rencontres avec l'intervenant responsable du dossier, notre fils a été le premier à vivre les retrouvailles avec sa mère. Je l'ai accompagné et je l'ai attendu pendant la première partie de la rencontre dans une pièce adjacente. Puis je suis entrée et j'ai fait la connaissance de sa mère biologique. J'avoue que ce moment restera gravé dans ma mémoire comme un des souvenirs marquants de ma vie... Tout comme le moment où on avait mis ce petit bébé dans mes bras pour la première fois. C'est comme si tout d'un coup je VOYAIS d'où venait notre fils : donc que la « coquille » (le physique) et le tempérament venaient effectivement des parents biologiques, alors que ses VALEURS émanaient de nous, ses parents adoptifs....

Les retrouvailles de notre fils avec sa mère biologique ont en fait resserré les liens entre lui et nous... Il nous a réaffirmé qu'il nous aime et que pour lui nous sommes et resterons les parents significatifs dans sa vie. La rencontre avec sa mère a répondu à une curiosité bien naturelle de sa part. Il a ajouté qu'il poursuivrait sa vie normalement et que cette rencontre ne lui avait pas causé trop de bouleversements.

Notre fille de son côté a rencontré sa mère environ un mois plus tard... J'avais reconnu dans le visage de sa mère certaines de ses expressions : la mère a en effet un petit quelque chose de « bon enfant », mais pas aussi évident que chez notre fille. A cause de sa lenteur intellectuelle, cette dernière a vécu l'expérience de façon complètement différente de celle de son frère. Mon mari et moi avons subi tout un choc, même si on s'y attendait. Dès qu'elle a su qu'elle retrouverait sa mère biologique, elle s'est montrée fébrile et en attente... À partir de ce moment, elle référerait à moi comme sa mère adoptive et appelait sa mère biologique : Maman... Ma première réaction, je l'avais en travers de la gorge : *C'est ça, 30 ans à la protéger et à se battre pour que cet enfant ait tous les services dont elle avait besoin, et maintenant qu'elle est toute élevée, c'est sa mère biologique qu'elle reconnaît comme la personne la plus significative pour elle!*

« Si jamais l'occasion se présente pour vous, sachez que malgré nos doutes et nos inquiétudes en tant que parents adoptifs, les retrouvailles peuvent nous rapprocher encore plus de nos enfants plutôt que de nous en éloigner. »

Heureusement, l'intervenant nous a bien expliqué que nos enfants et leur mère biologique allaient vivre ce qu'on appelle une période de « lune de miel », mais qu'avec le temps ils apprendraient à se connaître vraiment et réaliseraient qu'ils n'ont finalement pas beaucoup de points en commun, à part les gènes... Pendant ces premiers mois de rencontres, nous sommes demeurés envers nos enfants comme nous l'avons toujours été : disponibles, aimants, voyant à leur bien-être... et confiants de leur amour envers nous.

Plusieurs événements se sont passés et ont fait que la lune de miel s'est terminée assez abruptement... La conclusion de tout ce bouleversement est que nos enfants ont eu l'occasion de connaître leur mère biologique, ce qui a répondu à des questionnements sur leur origine. Mais ils ont aussi réalisé qu'ils ont été très chanceux d'avoir été adoptés, qu'ils ont été choyés et élevés avec amour, mais aussi avec du « tough love » à l'occasion, nécessaire dans toute éducation. Je suis redevenue la maman numéro 1 dans le cœur de notre fille... Et je sais que je l'ai toujours été dans le cœur de notre fils.

Voilà donc le résumé de notre expérience... Nous avons grandement apprécié la grande écoute et la compréhension de l'intervenant du Centre jeunesse en charge des retrouvailles. Nous avons reçu également beaucoup de support de la travailleuse sociale et des préposés responsables de la résidence où habite notre fille. Leur aide nous fut très précieuse tout au long du processus des retrouvailles.

L'après retrouvailles

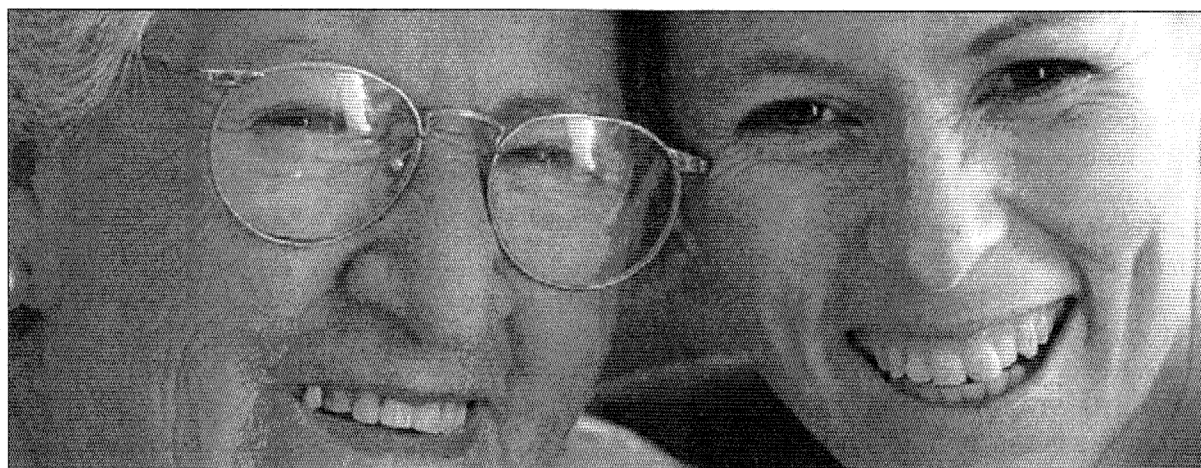
La période d'après-retrouvailles entre nos enfants et leur mère biologique aura duré 7 mois au total. Pour notre fils, une fois sa

curiosité naturelle de connaître ses antécédents ayant été satisfaite, il a repris sa vie normale (la lune de miel a duré environ 2 mois)... Il était content de revoir sa mère à l'occasion, mais n'aurait pas réorganisé son agenda pour prioriser les rencontres avec elle.

Dans le cas de notre fille, la lune de miel a été très forte et a duré 6 mois. Elle cherchait le plus d'occasions possibles pour revoir sa mère et passer le plus de temps avec elle, sûrement parce qu'elles ont des tempéraments très similaires. Par contre, des incidents particuliers se sont produits à la fin de cette période et ont fait que le lien s'est coupé de façon abrupte après 7 mois.

Aujourd'hui, nos enfants nous disent qu'ils ne regrettent pas d'avoir connu leur mère biologique et qu'ils sont aussi conscients de la chance qu'ils ont eue d'avoir été élevés par des parents adoptifs aimants et équilibrés.

Si jamais l'occasion se présente pour vous, sachez que malgré nos doutes et nos inquiétudes en tant que parents adoptifs, les retrouvailles peuvent nous rapprocher encore plus de nos enfants plutôt que de nous en éloigner.



Des nouvelles de Maman Loulou

NDLR : Loulou est une maman qui a dû confier en 1969 son fils nouveau-né à l'adoption. Nous avons publié dans La Cigogne de l'été 2010 une lettre adressée à son fils pour lui expliquer son geste ainsi que lui dire à quel point il avait été présent dans sa vie durant ces 40 années.

Lorsque la lettre à mon fils est parue dans la Cigogne, j'avais déjà entrepris des démarches pour le retrouver avec beaucoup d'espoir bien sûr, mais aucune assurance quant à l'aboutissement de cette quête. Je n'avais donc pas encore reçu de réponse positive.

Quelques mois plus tard, à l'automne, j'ai finalement reçu ce téléphone tant attendu par un après-midi gris et maussade comme novembre sait l'être si souvent. Mais mon cœur s'est mis à rayonner de joie très vite. On avait retrouvé mon fils! Vous décrire ce que j'ai ressenti alors...! Mon cœur battait la chamade, j'avais les jambes molles. J'ai dû m'assois et reprendre mon souffle. Ma première pensée a été qu'il était vivant, ce dont je n'avais aucune certitude. À l'autre bout du fil, la voix de l'homme qui m'annonçait cette merveilleuse nouvelle était chaude, réconfortante, pleine d'empathie.

Un rendez-vous a été pris très rapidement pour rencontrer, quelques jours plus tard, cet intervenant du Service Antécédents-Retrouvailles du Centre jeunesse le temps de faire mon « devoir » à savoir d'écrire une lettre destinée à mon fils et joindre quelques photos de moi ainsi qu'un résumé de qui je suis.

Cet après-midi là, je voulais crier la bonne nouvelle au monde entier. En même temps, je voulais savourer cet instant, toute seule. J'ai bien sûr appelé mon mari, mes enfants, mais ensuite, j'ai tourné en rond, essayant

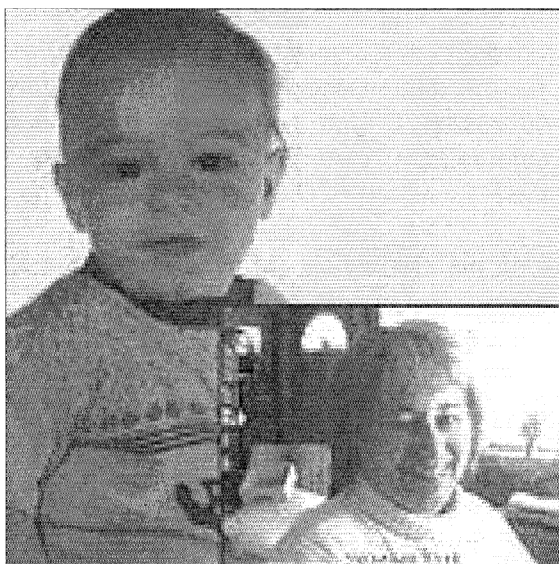
d'accomplir quelques tâches routinières. Puis j'ai commencé à rédiger un court C.V. et à rassembler quelques photos de moi à partir du moment de la naissance de mon fils jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, dans les jours qui ont suivi avant la rencontre avec l'intervenant, j'ai rédigé la lettre la plus intimidante de ma vie, destinée à mon fils, en souhaitant de tout mon cœur qu'il ait envie lui aussi de me rencontrer. Lorsque j'ai rencontré l'homme à la voix chaude et réconfortante qui m'avait appelée quelques jours plus tôt, j'ai tout de suite senti le soutien, l'appui, l'empathie. Il s'est rapidement installé un climat de confiance entre nous et nous avons parlé de ce que j'avais vécu, de mes motivations, de cet amour incommensurable pour cet enfant confié à l'adoption mais chéri toute ma vie.

Comme je l'ai dit à monsieur X, avant d'arriver au Centre pour le rencontrer, je me sentais aussi éternelle qu'une jeune fille qui se prépare à un premier rendez-vous amoureux. Nous avons convenu de nous revoir très bientôt, car il allait faire en sorte qu'il rencontre mon fils une première fois, assez rapidement. Ce dernier aussi aurait à remettre son petit « devoir ».

« Une attente qui, malgré qu'elle ait été empreinte de fébrilité, de craintes, d'émotions de toutes sortes, a été également une période de douce espérance. (Je disais parfois : « Ce doux temps de l'attente ».). »

Lorsque l'intervenant (monsieur X) m'a rappelée suite à sa rencontre avec mon fils, il était très ému. Cela avait été une très belle rencontre et mon fils était profondément remué devant ce qu'il découvrait : une mère qui l'avait toujours aimé et qui avait enfin pour lui un visage, un regard aussi bleu et doux que le sien. Mon fils est reparti avec son petit trésor sous le bras.

Dès le lendemain, je me suis pointée au Centre jeunesse, tôt le matin pour recevoir à mon tour mon trésor inséré dans une grande enveloppe : les photos et la lettre de mon fils. Les yeux écarquillés, j'ai vu un beau bébé, un enfant rieur, un jeune homme qui semblait bon, chaleureux et doux, et qui avait effectivement mes yeux bleus. De retour chez moi, je me suis retirée pour pouvoir lire sa lettre dans une attitude de recueillement, en écoutant la musique que j'écoutais souvent en pensant à lui : le *Concerto pour violon en ré majeur de Tchaïkovski*. Cette musique qui me ramenait à lui instantanément, qui était devenu la « Musique de mon Fils » depuis sa naissance. À chaque fois que je l'entendais par hasard (à la radio par exemple), j'arrêtais tout ce que j'étais en train de faire pour l'écouter religieusement.



J'ai alors effectivement découvert un homme bon, chaleureux, très sensible, heureux et respectueux, qui m'a remerciée de l'avoir mis au monde, qui m'a rassurée sur sa vie. Comme je l'avais tant espéré, il a connu une belle vie auprès de ses parents et d'une sœur par la suite. Il a pu s'épanouir, développer ses talents et vivre plusieurs sortes d'expériences enrichissantes tout au long des années.

Il s'en est suivi une période d'attente, un peu comme une grossesse. Une attente qui, malgré qu'elle ait été empreinte de fébrilité, de craintes, d'émois de toutes sortes, a été également une période de douce espérance. (Je disais parfois : « Ce doux temps de l'attente ».) À ce moment-là, tout devenait possible. C'était pour moi déjà comme un petit miracle qu'on l'ait retrouvé et bien que j'aie attendu ce moment pendant plus de 40 ans, je ne voulais pas précipiter les choses. En effet, je ne voulais pas heurter mon fils, ne pas trop bouleverser sa vie, même si je me doutais bien qu'il aurait à traverser toute une gamme d'émotions avant de pouvoir se sentir prêt à me voir.

Pendant cette période, j'ai lu et relu sa lettre et regardé ses photos insatiablement. Ce temps-là a duré plusieurs semaines, voire quelques mois, parsemés de messages ici et là de part et d'autre transmis grâce à notre merveilleux trait d'union. Il fallait apprivoiser cette nouvelle réalité qui arrivait dans nos vies. Il faut prendre le temps nécessaire et surtout, avec beaucoup de respect, attendre que l'autre soit prêt. Parfois, c'est plus long que prévu, mais c'est important de le faire correctement pour que chacun puisse écourter la distance créée entre nous et ainsi faire en sorte que la rencontre ait lieu de la meilleure façon possible. J'ai été très bien accompagnée tout au long de ce processus grâce à ce généreux

intervenant du Centre jeunesse, de même que par ma famille et mes amis.

Et elle a eu lieu cette rencontre!

Au début du printemps dernier, quelques semaines avant son anniversaire, j'ai enfin pu serrer mon fils dans mes bras. Quarante-deux (42) ans plus tard !!! Vous dire l'état dans lequel je me trouvais ce fameux après-midi de mars, en roulant vers le Centre jeunesse...! J'étais très excitée et émue. Je crois que les battements de mon cœur avaient doublé de vitesse, j'avais la bouche sèche, ma respiration était courte. Bref, j'étais dans tous mes émois en arrivant au centre. Monsieur X et moi avons parlé un moment en attendant l'arrivée de mon fils...

Lorsqu'enfin la porte s'est ouverte pour le laisser entrer dans le petit salon, on s'est jetés dans les bras l'un de l'autre en pleurant et un grand apaisement s'est fait dans mon cœur en sentant autour de moi les grands bras enveloppants de mon fils devenu homme. Ensuite, on s'est regardés avec tant d'intensité, comme si chacun de nous voulait entrer dans les yeux de l'autre. On se tenait par la main, on s'essuyait les yeux, on se mangeait des yeux littéralement. Hé oui, il a « mes » yeux bleus !

On a parlé un petit moment avec notre cher trait d'union ... Qui fut pour nous beaucoup plus qu'un trait d'union. Une personne qui, par son professionnalisme son humanité et sa finesse de perception nous a permis, à mon fils et moi, de connaître une magnifique rencontre lors de nos retrouvailles et cela sans aucune appréhension, ni de sa part, ni

de la mienne. Il avait en quelque sorte mis la table du banquet et nous n'avions plus qu'à le déguster.

Ce dernier nous a ensuite laissés ensemble dans notre bulle pendant plus d'une heure. On s'est beaucoup parlé et souri. Mon fils avait apporté son livre de bébé et à travers ce que nous découvrions de part et d'autre par le biais de ce livre, nous avons été en mesure de constater que la pomme n'avait pas atterri très loin de l'arbre. Il y avait beaucoup de similitudes, de coïncidences et de recoupements d'évènements dans nos vies respectives. Cela a été un choc pour tous les

deux parce qu'il est possible que nous nous soyions croisés plusieurs fois sans le savoir.

Ce soir-là, en prenant congé de notre cher intermédiaire, nous l'avons chaudement remercié et nous sommes allés manger au restaurant. On se

découvrait peu à peu. Nous sommes tous les deux des verbomoteurs, mais ce soir-là, je l'ai laissé me raconter qui il était. J'avais envie de tout connaître de lui. Nous avons poursuivi la conversation très tard ce soir-là. Je suis rentrée chez-moi aux petites heures du matin. C'était comme un rendez-vous amoureux. C'était un rendez-vous avec la vie !

Une maman venait enfin de revoir son fils après tant d'années de séparation.

Avant de se quitter, il m'a serrée dans ses bras, m'a embrassée, en me disant : « Ma maman qui m'a mis au monde ». Je n'oublierai jamais cette soirée magique !

Par la suite, nous nous sommes revus plusieurs fois et à chaque fois, on en découvre un peu plus sur l'autre ainsi que plein de petits riens qui nous relient indéniablement. Parfois je me dis que j'aimerais le voir plus souvent, mais j'ai enfin compris qu'il faut un certain temps pour s'approprier, parce que, hormis durant ma grossesse et à sa naissance et malgré toutes les ressemblances entre nous, il demeure que toute une vie nous a séparés. Cependant, mystérieusement, et sans pouvoir se l'expliquer, un fil nous a toujours rattachés l'un à l'autre. Aujourd'hui, nous sommes en train de reconstruire peu à peu le pont entre nous avec tout le respect et l'amour dont nous sommes remplis l'un pour l'autre. Nous avons amorcé ensemble un beau voyage et je pense que nous l'effectuons sereinement.

La prochaine étape sera sans doute pour moi de rencontrer ses parents envers qui j'ai un immense respect et une profonde reconnaissance pour l'avoir aimé, en avoir pris bien soin et l'avoir amené à devenir cet

homme formidable qu'il est aujourd'hui. Ensuite, s'il le désire, et je crois que oui, il pourra également faire la connaissance de ses demi-frères et de mon mari. Mais tout cela se fera quand il le souhaitera.

Maintenant je peux dormir tranquille, j'ai enfin eu des réponses à plusieurs questions que je me suis posées à son sujet au fil des ans. Et je suis rassurée.

Au moment de sa naissance, le sacrifice a été immense mais il en a valu la peine, car l'enfant devenu homme que j'ai découvert est merveilleux et il a eu, comme je le souhaitais, une belle vie. Et maintenant il est revenu dans la mienne.

Si vous voulez bien m'excuser... j'ai une musique à écouter et à partager avec lui.

Maman Loulou



Retrouvailles en famille

D.

NDLR : Des nouvelles de la famille de D. suite à l'article paru dans La Cigogne de l'été 2011 : *Un témoignage déchirant*

"Les retrouvailles" : est-ce que ce n'est pas aussi lorsque la famille se réunit de nouveau entière à la maison familiale, après une dizaine/douzaine d'années de tensions terribles, pour un souper de Noël et quelques jeux de société, et qu'on sent que peut-être quelque chose est en train de changer...? C'est ce que Noël nous a - par hasard - apporté cette année et que nous avons répété au Jour de l'An. C'est le cadeau que la Providence nous envoie pour ne pas avoir lâché... Peut-être le fruit de nos peines et de nos insomnies...!

Ne les laissez pas tomber... Ils ont besoin de vous !

Le cadeau d'une vie

Liette Robin. Octobre 2005

Un jour, une mère nous a fait le plus beau cadeau qui soit : le cadeau d'une vie. La vie qui anime notre fille Alicia, adoptée en Colombie. Cette même vie qui anime notre maison et notre cœur.

Au départ, nous savions qu'elle était la quatrième enfant d'une famille unie. De la transcription de la rencontre des deux parents avec le notaire, nous savions qu'ils avaient réfléchi (ou plutôt hésité) à l'adoption pendant toute la grossesse, qu'ils étaient très préoccupés par leur capacité financière à subvenir aux besoins d'un nouvel enfant et surtout, à le scolariser. Ils ont signé pour l'adoption cinq semaines après la naissance. Cinq semaines qui furent, sans aucun doute dans notre esprit, remplies d'angoisse et d'hésitations pour eux.

Phénomène rarissime, les parents biologiques d'Alicia étaient retournés lui faire leurs adieux à la fin du délai de 30 jours pendant lequel ils pouvaient revenir sur leur décision. Nous étions convaincus, mon mari et moi, que les parents avaient agi par amour pour leur fille, et non pour « régler » un problème embarrassant. Instinctivement, quelque chose nous poussait à les retrouver pour leur dire tout notre amour et notre reconnaissance de nous avoir permis d'accueillir Alicia chez nous. Nous voulions aussi leur dire quelle enfant merveilleuse elle est, le bonheur qu'elle apporte à notre famille et qu'elle est bien chez nous. Ces pensées nous suivaient dans nos plus beaux rêves. Par contre, l'angoisse du rejet, du refus et de la colère qu'ils pourraient avoir envers nous, nous inquiétait aussi un peu. Mais toujours, notre instinct nous ramenait à désirer les rencontrer... Depuis le début de notre adoption, à chaque

fois que je berçais Alicia, bien collée contre moi, me venaient des images de cette femme qui souhaitait ardemment retrouver sa fille.

Malheureusement l'orphelinat n'encourage pas les contacts entre familles biologiques et adoptives. Nous y avons donc réfléchi pendant plus de deux ans. Nous en avons parlé à différentes personnes du milieu. Plusieurs nous ont découragés et d'autres ont mentionné avoir peur de ces contacts avec la famille biologique. Mais, comment des gens si démunis pourraient-ils nous causer quelque problème que ce soit ??? Souvent, ils n'ont même pas le téléphone dans leur maison.

Cinq facteurs ont influencé notre décision de tenter des retrouvailles : 1. Notre instinct qui nous a guidés dans notre rêve. 2. Une personne a été déterminante dans notre choix, ayant elle même vécu l'expérience des retrouvailles auparavant. Pour elle, il n'y avait qu'un choix à faire et il était très clair... 3. J'ai aussi été touchée par les yeux d'une cousine qui a dû donner sa fille en adoption ici au Québec, il y a 40 ans. J'y ai vu tous les regrets d'avoir perdu sa fille à jamais. 4. J'ai regardé un reportage (Enjeux, je crois) où des mères biologiques québécoises expliquaient pourquoi elles voulaient retrouver leurs enfants. 5. Le voyage dans son pays d'origine d'une amie colombienne qui a accepté de servir de pigeon voyageur !

Si nous nous mettons dans le contexte des adoptions qui se font aujourd'hui dans les pays d'origine, la situation ressemble passablement à celle du Québec des années 50. Absence de contraception, rejet des filles-mères, rejet des enfants orphelins, manque de moyens financiers pour subvenir

aux besoins de l'enfant. Et, comme à cette époque, les mères, en donnant leurs enfants, le font en espérant qu'elles prennent la meilleure décision possible, que l'enfant aura une vie plus facile que celle qu'elles auraient pu lui offrir.

Quand j'ai su que notre amie allait à Bogota pour cinq semaines, nous y avons vu un signe du destin. Nous avons mis un morceau de notre cœur dans sa valise, une lettre traduite en espagnol et des photos. Au bout de seulement DEUX jours après l'envoi de la lettre de Bogota, nous avons reçu un courriel de la mère d'Alicia. Ce fut le début d'une histoire comme celle imaginée dans nos plus beaux rêves...

La réponse était aussi belle que nos espoirs les plus fous. Les parents d'Alicia écrivaient qu'ils ont pleuré de joie en lisant la lettre car ils recevaient enfin des nouvelles de leur fille. En sept jours, ils ont envoyé quatre messages. Quatre messages pleins d'émotions et de bonheur. Ils voulaient tout savoir de la « nina » et de la famille. Les communications se faisaient maintenant de la « familia colombiana » à la « familia canadiense ». En gros, ils disaient leur bonheur de savoir que leur fille est bien, que nous leur permettions de retrouver le « morceau d'eux-mêmes » qui leur manquait pour être heureux, qu'ils sont fiers de nous connaître, qu'ils souhaitent que les deux familles puissent un jour se rencontrer. Bref, nous avons les mêmes rêves!



Puis, ils nous ont demandé s'ils pouvaient « chater » avec nous. Nous avons eu besoin d'une traductrice près de nous. Bien que pouvant maintenant lire et écrire assez bien mes messages en espagnol, « chater » est un tout autre monde... Lors de la première séance, nos premières impressions n'ont pu que se confirmer (toujours comme dans nos plus beaux rêves). Ils étaient tellement convaincus que nous voudrions les retrouver un jour qu'ils avaient tourné une vidéo de leur famille pour nous l'envoyer. Ils voulaient téléphoner à Alicia pour sa fête mais nous avons dû leur expliquer que,

malheureusement, elle ne parlait pas encore l'espagnol (notre amie travaille là-dessus!). Ils lui ont alors envoyé un petit poème.

Il faut se rappeler que les enfants que nous avons ne nous sont que prêtés. Nous avons la chance de l'avoir compris par le biais

de l'adoption. Mais, à chaque jour depuis que nous avons cette enfant, nous remercions sa mère de nous avoir fait le plus beau cadeau qui soit. Aujourd'hui, nous la remercions en lui permettant de connaître un peu sa fille et sa famille adoptive. Alicia a deux noms, deux pays, deux familles et deux cultures. Nous croyons que son cœur est assez grand pour nous aimer tous. Et, jamais, nous ne nous sentons menacés face à ces retrouvailles. Déjà, nous en sommes tous enrichis. Et nous espérons pouvoir compléter notre rêve. Je vous laisse le deviner...

Maintenant, à chaque jour que je berce Alicia, je la berce un peu plus pour sa mère

colombienne. Et je l'embrasse un peu plus aussi.

Nous sommes très heureux de lui avoir permis de connaître ses origines. Savoir à qui elle ressemble est un atout certain pour le développement de son identité. Notre enfant a deux familles et deux héritages culturels. Nous avons appris à Alicia à en être fière.

Nuestra familia Colombiana

Les photos montrent des visages avec de grands yeux noirs, de belles joues roses, un sourire moqueur et des cheveux frisés comme des moutons. Ils sont heureux. Si je pouvais les entendre, je suis convaincue que je les entendrai chanter. S'ils pouvaient bouger, je les verrais sûrement danser. Ce sont les photos de notre famille colombienne :

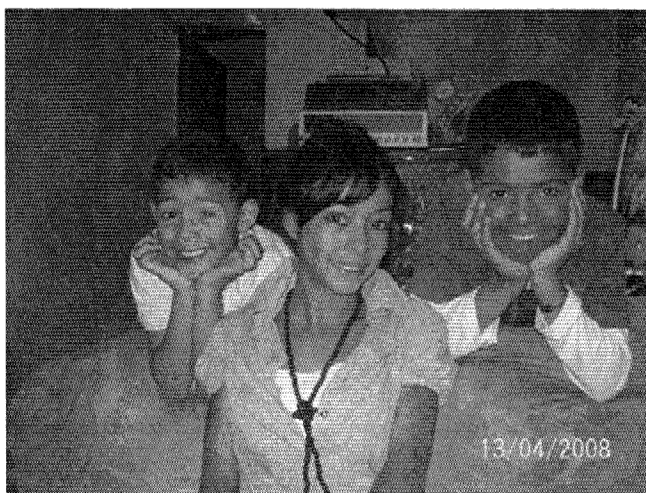
Maribel (la mama),
Diana (14 ans),
Fridman (9 ans) et
Yohan (7 ans).
Lorsque je les ai reçues, je suis restée de longues minutes à les admirer, à chercher les ressemblances avec Alicia. Je les trouve t-c-l-l-c-m-e-n-t beaux.

Depuis qu'Alicia a 7 ans nous avons appris à connaître cette famille. J'ai eu la chance de lui expédier des paquets à quatre reprises. Ils contenaient des photos, des albums, deux cassettes vidéo, des dessins d'Alicia et quelques surprises pour les enfants (crayons feutres, autocollants). En suivant les conseils d'une pionnière dans ce sujet, j'ai aussi

envoyé des cheveux d'Alicia. Il semble que sa mère en ait été très émue. Nous avons quelques photos qui ont soulevé beaucoup d'émotions. On peut voir qu'Alicia est la «copie conforme» de sa sœur et de sa mère, lorsqu'elles étaient plus jeunes... exactement comme je l'avais imaginé. C'est aussi émouvant que toutes les autres étapes que nous avons traversées depuis le début de nos démarches vers l'adoption.

Quand j'essaie d'imaginer Alicia adolescente, je vois le visage de sa sœur Diana. Quand Alicia pleure parce qu'elle n'aime pas ses cheveux, je peux lui montrer ceux de Maribel sa maman. Et son sourire alors est le plus beau symbole de la fierté qu'elle affiche.

A chaque jour depuis que nous avons Alicia, nous remercions sa mère de nous avoir fait un si beau cadeau. Nous souhaitons la remercier en lui permettant de connaître un peu plus sa fille et notre famille. Nous avons toujours cru qu'Alicia pourrait honorer son double héritage



culturel, et que son cœur est assez grand pour aimer ses deux familles. Pourquoi aurions-nous dû, en l'adoptant, la déposséder de tant de richesses et la priver de tant d'amour ? Encore une fois, ne faut-il pas se rappeler que les enfants nous sont prêtés, nous en prenons soin de notre micux...mais le destin reste maître de tout !

Comment vivre sans savoir qui on est et d'où on vient ?

Shelley Page, The Ottawa Citizen, 23 avril 2006

(Traduction libre par Ana Rimac et CMG)

Comment peux-tu ignorer d'où tu viens ? Peu importe ce que font les parents adoptifs, il y a des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre. C'est vraiment dommage particulièrement lorsqu'il est question de vie ou de mort.

Des orphelins vietnamiens

Il y a 31 ans, 57 orphelins vietnamiens sont arrivés à bord d'un avion Hercules en provenance de la ville de Saigon qui était en feu et attaquée de toutes parts. Ils ont été placés dans des familles à travers le Canada. Personne n'a pensé à garder le contact entre eux.

Il y a un an, Trent Kilner -- Trans Van Nghia de son nom d'origine -- a rendu public sa recherche pour retrouver des détails sur sa vie. Il a dit aux journalistes qu'il souhaitait connaître son âge exact et où il était né. À l'exception d'un autre orphelin qu'il avait rencontré par hasard, il n'avait aucune idée du nom des personnes avec qui il était arrivé au Canada. Il était simplement arrivé avec un numéro épinglé sur ses vêtements.

Aussitôt que sa demande fut diffusée, il a reçu plusieurs appels téléphoniques et des courriels.

« J'étais le no 54. »

« J'étais le no 24. »

Les enfants sur ce vol de Saigon sont maintenant des adultes avec leurs propres familles et de grands trous dans leurs histoires de vie.

La fin de semaine dernière, 40 des 57 enfants se sont réunis à Toronto, s'étreignant

comme des membres d'une même famille qui ne se seraient pas vus depuis longtemps même s'ils ne s'étaient connus que comme des bébés dans des boîtes attachées les unes aux autres pendant le long trajet en avion.

Kilner, alors âgé de trois ans selon des radiographies, a été adopté par une grande famille affectueuse. Ses parents ont parlé d'un insatiable appétit. « Il nettoyait toutes les assiettes devant lui; il cachait des restes de nourriture sous son lit, » a expliqué son père. « Je lui ai donné une boîte complète de biscuits Ritz, un à un, seulement pour voir s'il allait pouvoir être rempli. » Malgré tous leurs efforts, il avait une faim qu'ils ne pouvaient pas combler.

Comme Kilner a dit aux journalistes l'an dernier, « Il y a des jours où je pense : Comment est-ce possible de ne pas savoir ... d'où tu viens ? Comment peux-tu ignorer l'âge que tu as ? »

Ces questions embêtent les parents d'enfants adoptés à l'international qui ont été déposés dans leurs bras vides sans passé connu, la majorité sans aucune note de leur mère de naissance désemparée. Peu reçoivent des informations autres que ce que l'enfant portait quand il a été trouvé. Nous tentons de construire une histoire en échangeant des photos d'événements spéciaux et en organisant des réunions entre enfants d'un même orphelinat. Il y a trente ans, les adoptants n'étaient pas encouragés à le faire, mais maintenant la plupart le font. Mais peu importe ce qu'on fait, nos filles nous posent des questions auxquelles on n'a pas de réponses : Qui suis-je ? D'où je viens ? Où sont mes parents de naissance ?

C'est vraiment dommage lorsque c'est une question de vie ou de mort.

Recherche d'un donneur de cellules souches compatible

À Vancouver Makoda Suen, 3 ans, est atteinte d'une rare forme de leucémie et elle a besoin d'une transplantation de cellules souches saines provenant de la moelle épinière, ou d'une transfusion de sang, ou d'un cordon ombilical compatibles. Sans un donneur, elle n'a que 10% de chance de survie.

Elle est née en 2003 à Chongqing, la plus grande ville de Chine, de 31 millions d'habitants. Ses parents adoptifs se sont alors mis en quête de ses parents ou de membres de sa famille de naissance – quelqu'un avec un lien biologique qui pourrait avoir une moelle épinière compatible. C'était comme chercher une épingle dans une botte de foin. Il était aussi possible qu'une personne de la communauté asiatique canadienne soit compatible.

En explorant toutes les possibilités, la famille de Suen a contacté l'orphelinat chinois à Chongqing, mais les autorités ne pouvaient pas les aider. Plus tôt ce mois-ci, la photo de la petite fille a été diffusée sur des millions d'écrans télé en Chine après que David, son père a fait son premier interview en direct dans une station télé de Chongqing.

Présentement il y a une recherche internationale lancée pour trouver un donneur compatible. L'histoire de Makoda a incité des gens en Chine et à Taiwan à passer des tests.

« Comment est-ce possible de ne pas savoir ... d'où tu viens ? Comment peux-tu ignorer l'âge que tu as ? »

Selon le Vancouver Sun, le consulat de la Chine à Vancouver a tenté de retrouver les parents biologiques de Makoda. À Chongqing, un reporter d'un journal local prétend que le père biologique de Makoda lui aurait dit qu'il avait abandonné sa fille à un arrêt d'autobus. Mais l'orphelinat a dit aux parents de Makoda que la fille qu'ils ont adoptée le 1^{er} mars 2004 avait été abandonnée en face d'un bureau du gouvernement.

Les parents espèrent trouver une moelle épinière compatible et qui sait peut-être même un lien direct avec son passé. Pendant ce temps, elle est dans une unité d'isolement au B.C. Children's Hospital parce qu'elle a contracté une infection après son sixième traitement de chimiothérapie.



Des histoires comme celle-là me choquent et me frustrent – surtout quand il s'agit d'enfants.

En Chine, c'est illégal d'abandonner un enfant. Au lieu d'apporter leur fillette non désirée à la porte principale d'un orphelinat avec les détails concernant qui elle est et d'où elle vient, la majorité des parents abandonnent leurs

enfants durant la nuit et se retirent sans laisser de trace.


NDLR Février 2012- Shelley Page nous a écrit que la petite Makoda est décédée

*quelques mois après la parution de l'article.
Faute d'un donneur compatible ...*

Existera-t-il un jour un registre d'ADN ?

S'il existe un mince espoir de trouver des réponses à ces questions, c'est probablement par le numéro de série imprimé en chacun de nous à la naissance. Si un jour un pays crée un registre d'ADN, ce sera la Chine, ne serait-ce que pour les bénéfices scientifiques qui pourraient découler de ces informations.



Les éditions  du soleil de minuit

Nouveaux mondes à lire!

Albin retourne au Nunavik

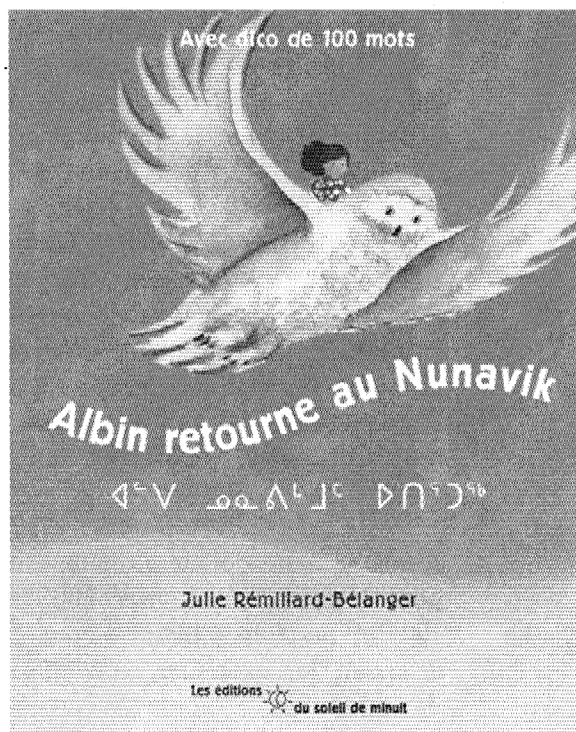
Texte et illustrations de Julie Rémillard-Bélanger

Après une longue attente, les enfants du Nunavik se réjouissent de l'arrivée d'Albin, le harfang des neiges. Ce retour anticipé avec tant d'impatience enflamme l'imagination d'Alasi qui rêve de s'envoler sur le dos du grand hibou blanc. Il s'ensuit une fabuleuse balade à travers le Nunavik qui transportera les lecteurs dans le monde des Inuit.

Julie Rémillard-Bélanger travaille comme animatrice auprès des jeunes de 0 à 12 ans dans une bibliothèque municipale. Dans ses temps libres, elle écrit et illustre des histoires.

Un album tout en couleurs pour apprendre l'inuktitut.
En vente chez votre libraire préféré.

Recueillir les échantillons d'ADN de 1,2 milliard de personnes serait une entreprise épique, mais les Chinois n'ont jamais reculé devant un projet à cause de sa grandeur – la Grande Muraille, La Longue Marche. Ils n'auront pas non plus de scrupules quant au respect de la vie privée, considérée comme une récrimination de bourgeois – Ils pourraient ainsi fouiller pour trouver particulièrement qui a mis au monde un enfant se mourant d'un cancer.



Persévérer, des fois ça marche !

Claire-Marie Gagnon

Par hasard chez mon dentiste je suis tombée sur un article du Sélection du Reader's Digest de janvier 2012 : **Un donneur pour Kailee**, écrit par Gary Sledge. C'est l'histoire d'une petite fille d'un an adoptée en Chine en 1998 par un couple d'Américains du Nouveau-Mexique. Vers l'âge de 5 ans, Kailee tombe très gravement malade. Le diagnostic est foudroyant : il s'agit d'une anémie aplasique grave. « Sa moelle épinière a cessé de produire les globules blancs, les globules rouges et les plaquettes indispensables à la vie. » C'est une maladie extrêmement rare, des statistiques de trois personnes sur un million en Amérique du Nord et de quinze personnes sur un million en Asie.

Le traitement le plus efficace pour soigner cette maladie est une greffe de la moelle osseuse. Les meilleurs donneurs se trouvent généralement chez les membres de la famille ... biologique. Celle de Kailee est inconnue. Sur les 3,6 millions de donneurs recensés aux États-Unis aucun n'était compatible. On tente alors un traitement très agressif sur l'enfant qui ressent les mêmes effets qu'une chimiothérapie. La petite devient irritable, amorphe et son état continue à se détériorer. Pendant plus d'un an Kailee subit traitement sur traitement sans que sa condition s'améliore.

Linda sa mère décide alors de tenter le tout pour le tout. En février 2003, elle prend l'avion pour la Chine. « Pour trouver un donneur, les obstacles sont énormes. Chez de nombreux Chinois la croyance selon laquelle le corps d'une personne doit rester intact est profondément enracinée. » Linda supplie : « Vous avez donné la vie à notre fille. Aidez-nous maintenant à la sauver. » « Comme les autorités chinoises aimeraient

faire taire les critiques internationales sur les abandons de petites Chinoises, le gouvernement met tout son poids dans la balance pour stimuler l'enregistrement de donneurs. » Leur appel est entendu et les donneurs affluent pour sauver cette petite fille adoptée aux États-Unis. Tout un défi !

Wang Lin, praticien en médecine traditionnelle chinoise a décidé de répondre à la demande lancée dans son établissement. Il est sensibilisé par son métier et considère que le don de moelle est un devoir pour lui, s'il peut aider une enfant sur le point de mourir. Il est compatible. Fin octobre 2005, Wang Lin se présente donc dans un hôpital de Beijing pour qu'on retire des cellules souches de sa moelle épinière. L'opération prend plus de quatre heures. Pendant ce temps à Milwaukee, aux États-Unis on prépare Kailee à recevoir cette sève vitale. La transplantation a lieu en novembre 2005, après quatre années de traitements de toutes sortes qui ont grandement affecté la santé de l'enfant.

Au début, tout va bien. Mais les médecins réalisent qu'il leur faudrait transplanter une nouvelle fois les cellules souches du Dr Wang. Par bonheur, celui-ci y consent et cette fois l'opération est un vif succès. « Les cellules souches de Wang ont pénétré dans la moelle épinière et s'y sont implantées plus solidement. Après plus de quatre années de souffrance, le corps de Kailee se remet enfin à produire seul un nombre suffisant de cellules souches sanguines. »

En décembre 2007, Kailee 10 ans s'est rendue à Beijing pour rencontrer et remercier son donneur. Wang affirme que cette fillette est son deuxième enfant puisque c'est son sang qui coule dans ses veines.

En juillet 2008, à 11 ans la jeune ado est en bonne santé, elle joue au soccer avec son chien, elle joue aux échecs avec son père, comme une ado normale. Elle écrit aussi des poèmes, souvent sombres, mais suite à tout ce qu'elle a subi, ce n'est pas surprenant. Les visites chez son médecin sont maintenant espacées aux trois mois pour un bilan de vérification. Tout va super bien pour la jeune fille.

« Dans un manège qui tourne de plus en plus vite, Kailee hurle de plaisir. Elle ouvre grand les bras pour embrasser la vie. Et vole ! »

C'est une histoire pleine d'espoir qui démontre que la solidarité humaine ne connaît pas de frontières. C'est aussi un exemple de courage de la part de Kailee, de ses parents adoptifs, des autorités chinoises et de Wang Lin. C'est un miracle que la supplique lancée dans l'univers ait abouti à la réussite de trouver un donneur compatible : une chance sur des millions. Quoi de plus inspirant que de redonner la vie à un enfant !



CALENDRIER "TRÉSORS D'ORIENT"

Ce calendrier francophone réunit des enfants adoptés en Orient qui vivent maintenant au Québec ou en Europe. Plus de 189 enfants ont illustré la dernière édition. Pour une 6^e année consécutive, nous vous invitons à soumettre une photo de votre « trésor », à compter du 1^{er} juin 2012 pour l'édition 2013. La vente de ce calendrier permettra d'aider un organisme qui oeuvre dans les orphelinats de Chine. Pour obtenir plus de détails, nous vous invitons à visiter notre site au www.tresorsdorient.com (nous sommes aussi présents sur Facebook). Notez que la période de soumission des photos se terminera le 15 août 2012.

Au cœur de l'adoption, de jeunes adultes se racontent

PRÉCIEUX, RÉVÉLATEURS, TOUCHANTS ET
D'UNE INESTIMABLE RICHESSE
D'ENSEIGNEMENT, VOILÀ CE QUE NOUS
APPORTENT VOS TÉMOIGNAGES.

MERCI À TOUS CES JEUNES QUI ONT LA
GÉNÉROSITÉ DE S'EXPRIMER
À TRAVERS CETTE CHRONIQUE.

Claire-Marie Gagnon

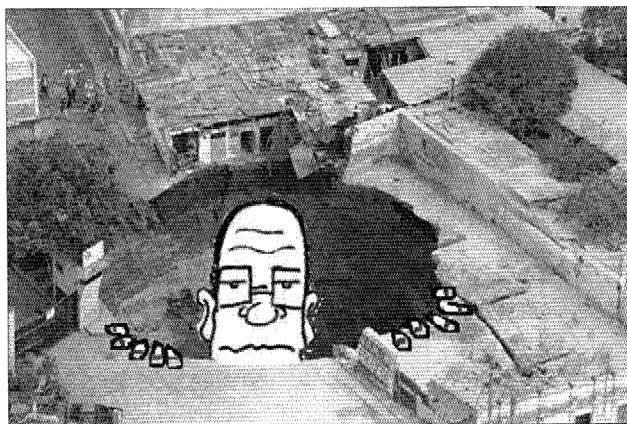


Le chemin de la belle étoile

Sébastien Bertrand

Sébastien Bertrand né au Liban en 1973 a été adopté par des parents français à l'âge de 9 mois. Il est un musicien, un écrivain, un artiste. À 35 ans, il est retourné au Liban pour la première fois et il est allé à l'orphelinat qui l'a vu naître. De ce voyage il a fait un spectacle et écrit un livre en 2011 : **Le Chemin de la belle étoile**

Extrait : « J'ai connu ton ventre et je ne peux rien oublier. Toute ma musique en frissonne et je connais deux ou trois choses de toi. Moi aussi, je raffole de concombre et j'ai peur des bouteilles de gaz, des explosions, du tonnerre et des ponts. Faudra que tu me racontes un de ces jours. Viens, je te présente ma mère. C'est elle qui a fait grandir tout ce que tu avais laissé en moi. Elle m'a aimé chaudement, elle a fait germer en moi le meilleur de toi. Toi, tu m'as fait pousser. Elle, elle m'a cultivé. Toi, maman tu es repartie en laissant un trou béant dans ta vie, comment t'as vécu après ? »



Apprendre le malayalam pour parler avec sa mère

Roy Mathew

The Hindu, Journal National d'Inde, Samedi le 18 février 2006

Traduction libre Nina N,Diaye

EN ATTENTE DES RETROUVAILLES: Annamma regarde les photos de sa fille qui a été adoptée plusieurs années auparavant par une Canadienne. Mère et fille seront réunies le 1^{er} mars prochain.

THIRUVANANTHAPURAM: Apprendre sa langue maternelle à 30 ans – c'est ce qu'Ammini Thresia Messier tente actuellement de faire. Mme Messier est francophone et elle apprend le malayalam en attendant de retrouver sa mère à Kérala le mois prochain.

Mme Messier parle français et sa mère qui vit à Kokkamangalam, près de Cherthala, ne comprendrait pas un seul mot. Elle a été séparée de sa mère, et elle et sa sœur Rosy ont été données en adoption à Mme Messier qui est canadienne ; elle vit maintenant à Sherbrooke au Québec (une des provinces du Canada).

Élevée par Mme Messier et maintenant mariée avec Stéphane Roy, elle a voulu en savoir plus sur ses parents qui, de ce qu'elle a appris, vivent dans le sud de l'Inde. Ses recherches ont abouti lorsque Tobias Koikaran, président de l'association Québec Malayali put localiser sa mère avec l'aide de Pearly Prakash, une femme d'affaires basée à Kochi.

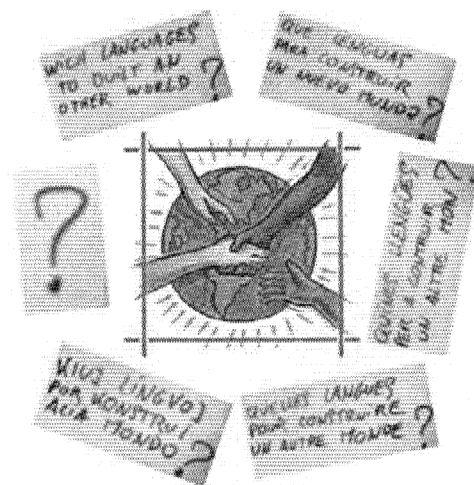
Joseph, le mari d'Annamma, laitier à Chennai de son état, est mort d'une cirrhose lorsqu'Ammini n'était encore qu'un bébé. Annamma a dû laisser ses 4 enfants à l'orphelinat de Kottamam situé près d'Angamaly, car elle ne pouvait plus prendre soin d'eux.

C'est avec son consentement que deux de ses enfants ont ensuite été envoyés au Canada. Ses deux autres enfants Thankamma et Benny étaient déjà trop grands pour être adoptés.

Annamma, qui vit maintenant avec Benny et sa femme à Kokkamangalam, a grande hâte de retrouver ses filles. Lorsque celles-ci ont été données en adoption, elle pensait les revoir dans six ans tout au plus.

Elle n'a eu aucune nouvelle de ses filles depuis lors. Et l'orphelinat n'a été d'aucune aide dans sa tentative de retracer ses enfants. Elle avait perdu tout espoir de les revoir de son vivant, ayant été récemment victime d'une crise cardiaque.

Ammini, qui planifiait un voyage à Kérala en 2007 pour retrouver sa mère, a décidé d'avancer la date de son départ après que Malayalis au Canada ait offert son aide et qu'elle ait eu connaissance de la situation de sa mère. La compagnie *United Travels* basée à Montréal au Canada, prendrait en charge une partie des dépenses.



Au début, Ammini avait des doutes sur le fait qu'Annamma fut réellement sa mère et elle avait l'intention de passer un test d'ADN. Mais une photo d'enfance précieusement gardée par Mme Prakash la convainquit qu'aucune investigation supplémentaire n'était nécessaire. Son mari restait cependant sceptique devant tout l'intérêt démontré par Mr Koikaran et les autres envers sa femme. Il était maintenant décidé à accompagner sa femme à Kérala.

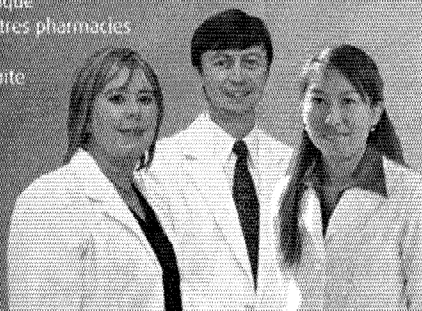
Mathew Chacko de *United Travels*, qui était à Kérala cette semaine, a annoncé qu'ils organiseraient une grande fête pour les enfants de l'orphelinat, les nounous et les autres à l'occasion de la venue d'Ammini, de son mari et de sa sœur en mars prochain. Mr Chacko, originaire de Thodupuzha, a émigré au Canada il y a plusieurs années.



Votre santé, NOTRE PRIORITÉ!

SERVICES :

- Analyse de votre dossier pharmacologique
- Préparation de piluliers (Dosett[®] et Dispill[™]) pour résidences et pour particuliers
- Services d'un infirmier une fois par semaine :
 - prise de la tension artérielle
 - évaluation du taux de cholestérol sanguin
 - suivi du diabète
- Gestion spécialisée des médicaments dispendieux
- Préparations dermatologiques et pédiatriques spécialisées
- Récupération de médicaments périmés
- Location de béquilles, de marchettes et de cannes
- Pansements spécialisés et produits pour stomisés[®]
- Service d'aide à l'arrêt tabagique
- Transfert d'ordonnances d'autres pharmacies
- Information santé voyage
- Ramassage et livraison gratuite des prescriptions



Nos valeurs :

PROFESSIONNALISME, COMPÉTENCE ET RESPECT POUR NOS PATIENTS.



P. DVORAK, CATHY LACROIX ET CAROLINE HENG
Pharmaciens-propriétaires

4486, boul. St-Charles, Pierrefonds • 514-626-3838

Les services liés à l'exercice de la pharmacie sont exclusivement sous la responsabilité des pharmaciens-propriétaires.

Marie Jeanne d'Arc Blondin

Ma deuxième identité, elle est fictive. Le jour de mon entrée à la crèche, on m'a enlevé mes origines polonaises. On a inscrit dans les registres de baptême que je suis née de parents inconnus. À partir de cet instant fatidique, je ne serai plus jamais celle que je devais être mais celle que le système d'adoption voulait que je sois. Un être humain provenant du néant et sans vraie identité. Un être qui devra toute sa vie représenter des parents inconnus. Une personne qui essaiera de peine et de misère de devenir elle-même en se forgeant une identité glanée ici et là tout le long de son parcours mais sans jamais avoir de vraies références. Je ne pourrai jamais être fière de ma vraie généalogie. Le néant de mes origines me force à me donner naissance à moi-même. À moi seule, je représente les deux familles de mes parents européens: ma mère, mon père, ma fratrie, mes oncles, mes tantes, mes grands-parents et mes ancêtres.

« Voulait-on faire de moi une Sainte-Jeanne d'Arc qui, à l'âge de la retraite, devra mourir rongée par les questions originelles sur le bûcher de l'ignorance et de l'absurde confidentialité éternelle de l'adoption plénière ou une Jeanne d'Arc qui un jour pourra reconquérir son identité? »

J'ai hérité d'un nom de crèche qui ne mène nulle part et qui me rattache à aucune parenté. Cette deuxième identité porte en elle la rupture, l'abandon, la fiction, le secret, la honte, le mensonge, le non-respect de mes origines polonaises et bien sûr le prénom d'une sainte ! Elle date du lendemain de ma naissance. Elle représente aussi la solitude, la nostalgie d'entendre l'accent slave et un dur séjour d'internement de quatre mois et demi sans le sourire bienveillant de ma mère ou de quelqu'un de ma parenté.

Le prénom Jeanne d'Arc vient de la liste des saints. Il ne fait aucune référence à mes origines slaves puisque Jeanne d'Arc n'est pas employé comme prénom en Pologne. Voulait-on faire de moi une Sainte-Jeanne d'Arc qui, à l'âge de la retraite, devra mourir rongée par les questions originelles sur le bûcher de l'ignorance et de l'absurde confidentialité éternelle de l'adoption plénière ou une Jeanne d'Arc qui un jour pourra reconquérir son identité?

De plus, être encore un enfant de la crèche après plus de six décennies, une bâtarde et une pupille de Monsieur l'État et de Mme Centre Jeunesse et mourir avec l'étiquette « née de parents inconnus » ce n'est pas une identité qui est très réjouissante. J'ai beaucoup de chagrin de laisser à mes enfants, à mes petits-enfants et aux générations futures l'éternelle énigme de ma naissance.



Si je n'avais pas été adoptée, le risque de me retrouver comme enfant de Duplessis était très grand. Donc, toute ma vie j'aurais porté ce nom de Jeanne d'Arc Blondin qui ne comporte aucune référence généalogique puisqu'il est totalement fictif. C'est condamner quelqu'un à vie à une

existence purement légendaire et reliée à aucune personne. Cette deuxième identité est aussi rattachée à toutes les transactions juridiques à mon sujet.

C'est à la crèche de la Réparation que mes parents de cœur sont passés un jour pour choisir un beau petit bébé blond aux yeux bleus qui pourrait leur ressembler. Dès l'instant où ils m'ont vue avec mon joli sourire polonais ils ont éprouvé un réel coup de foudre et ce fut un mariage d'amour pour le reste de leur vie et au-delà de l'éternité.

Diane Poitras

Ma troisième identité, on me l'a prêtée avec amour. C'est celle que je porte avec fierté parce qu'elle représente mes deux parents de cœur. Mais, le prix à payer pour mon adoption pèse trop lourd sur mon vieux cœur d'adoptée. Car trois choses viennent jeter une ombre sur ma vie: ne jamais savoir quelle était ma première identité, apprendre la deuxième par hasard et l'impossibilité d'accéder à toutes les preuves concernant ma naissance, mon placement et mon adoption.

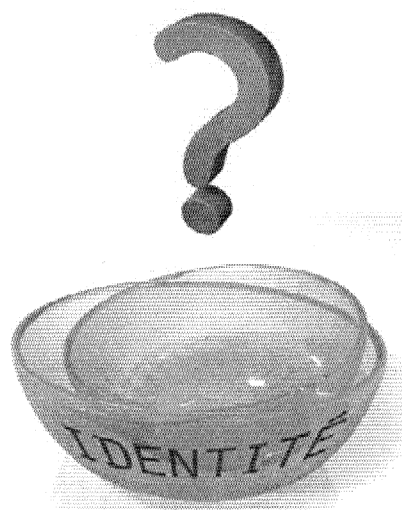
Trois identités pour en faire une qui est adoptive et qui ne contient pas la première ce qui fera de moi un être avec une identité de remplacement.

Devant l'impossibilité de connaître la première, il m'arrive parfois de me dire que ce sont tous des étrangers qui au départ m'ont donné ces trois identités. Aussi, ce sont des fonctionnaires, également de purs étrangers qui détiennent toute la vérité sur mon identité de naissance. Des étrangers qui travaillent surtout pour le maintien de la sainte confidentialité et non pour le droit à l'identité.

Je désire de tout cœur retrouver ma première identité car elle signifie le courage d'une Polonaise qui a refusé l'avortement pour me donner le cadeau de la vie. J'aimerais sortir ma première identité des dossiers poussiéreux du Centre jeunesse de Montréal et enfin l'associer avec fierté à mon nom d'adoption. Je désire aussi graver mon patronyme polonais dans mon cœur, dans ma mémoire et sur ma future stèle au cimetière, par principe et au nom de la vérité et parce que cette identité c'est la mienne.

Sans ma première maman, je n'existerais pas et sans l'amour inconditionnel et les valeurs de mes parents de cœur je ne vivrais pas. Pour être une personne à part entière et retrouver la paix du cœur, je dois absolument trouver cette vérité qui me manque : « mon identité de naissance »

Une orpheline anonyme polonaise, Diane Poitras



Où est-il ce jardin où j'aurais pu naître?

Diane Poitras, adoptée

12 juin 2008

Où est-il ce jardin où j'aurais pu naître
Où j'aurais dû vivre de l'histoire de mes ancêtres
Où est cette maison où je saurais me reconnaître
D'une génération à l'autre, pour seulement être

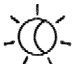
Où est cette source qui m'a donné la vie
Devenu intarissable et dont j'ai tant envie

Où est ce sourire polonais
Dont je n'ai jamais vu le portrait

Où est le nom du sang qui coule dans mes veines
Afin que je puisse le trouver pour de vrai

Où sont mes parents et ma fratrie
Dont leurs racines font de moi ce que je suis.



Les éditions  du soleil de minuit

De nouveaux mondes à lire!

Le capuchon d'Aisaki

Texte et illustrations de Sala Padlayat

Lorsqu'un élève subit de l'intimidation, ce n'est pas toujours facile de trouver une solution durable. Il arrive que les traditions puissent venir en aide.
Cette histoire relate ce qu'on peut apprendre de nos ancêtres. Voyons voir ce qui arrivera à Aisaki.

Sala Padlayat habite la municipalité de Kuujuaq au Nunavik. Elle travaille activement dans le milieu scolaire au développement de ressources en inuktitut, sa langue maternelle.

Un album tout en couleurs en français et en inuktitut.
En vente chez votre libraire préféré.



Vision sur l'adoption, par une enfant adoptée

Mélissa Grant, Novembre 2005

(Traduction libre de Yanira Lauzon)

J'ai toujours été heureuse d'avoir été adoptée. Je n'ai jamais souhaité avoir d'autres parents, à part quand ils étaient furieux après moi pour quelque chose que j'étais sûre de ne pas avoir fait.

À l'âge adulte, j'ai rencontré ma famille biologique. Je tiens ici à préciser une chose : j'aime ma mère et mon père; ils *sont* ma mère et mon père; je n'ai qu'un seul père et qu'une seule mère. Néanmoins, à l'âge adulte, j'ai cherché mes parents biologiques, non pas pour qu'ils deviennent mes « parents », mais bien pour savoir qui ils étaient.

Durant mon enfance, je ne parlais pas vraiment de mon adoption avec mes parents. Jamais personne ne m'a interdit d'en parler, cependant il n'était pas difficile de comprendre que mes parents se disaient : « nous te considérons comme si tu étais née de nous; nous avons essayé d'oublier le fait que tu étais adoptée – pourquoi ne peux-tu pas faire de même? ». Pour moi, c'était un peu (beaucoup!) comme dire « oui, tu es une fille, mais nous croyons que tu vauds autant qu'un garçon; pourquoi ne peux-tu pas oublier que tu es une fille? » ou « oui, tu es née en Chine, mais nous croyons que tu es aussi bien que n'importe quel enfant blanc – pourquoi ne peux-tu pas oublier que tu viens de Chine? » Comment peut-on oublier ce que nous sommes? L'adoption n'est pas un incident : c'est un statut, une condition, ce qui te définit.

Mes parents ont tôt fait de m'enseigner que « l'adoption, la biologie c'était la même chose ». C'est vrai en théorie, mais ça me donnait un peu l'impression que ce n'était pas correct de se « plaindre » d'avoir été

adoptée. Chez moi, c'était correct de poser des questions sur ma mère biologique - ma mère est une personne curieuse de nature, et elle s'interrogeait elle aussi à ce sujet. Cependant, ce n'était pas correct « d'insister » sur le fait que j'avais été adoptée. Pourquoi n'étais-je pas plutôt intéressée par les histoires de mes arrière-arrière-grands-parents paternels ? Ne comprenais-je donc pas qu'ils faisaient aussi partie de ma famille? En fait non, j'en étais incapable. Mes parents sont mes vrais parents, mais toutes ces autres personnes en haut de mon arbre généalogique, quelque part, ils ne faisaient pas partie de ma vraie famille. J'étais incapable d'expliquer pourquoi c'était ainsi, mais je savais que cela blesserait mes parents, donc je me suis tue.

Très franchement, je ne pense pas qu'il soit possible pour des enfants adoptés et pour leurs parents d'adoption d'avoir absolument le même point de vue. Les enfants noirs de parents blancs vivent l'expérience quotidienne d'être différents de leurs parents et s'ils devaient parler de toutes ces petites différences, ça leur prendrait au moins toute une journée pour le raconter. Et même à cela, il est fort possible que les enfants noirs

« Peut-être que si les familles en parlaient moins souvent, l'enfant se sentirait plus « normal » et, peut-être aurait-il moins le sentiment d'être adopté. Je crois que ce qu'il est important de savoir c'est que peu importe si la famille discute ou non d'adoption, l'enfant adopté se fera souvent rappeler qu'il a été adopté. »



sachent, de manière instinctive, que leurs parents ne peuvent pas vraiment « comprendre » ce que c'est que d'être un enfant noir à l'école.

C'est la même chose quand on est adopté. Mais je crois que c'est correct. Je ne pense pas que ma mère et moi partagions la même opinion sur mon adoption, mais elle essaie de comprendre mon point de vue lorsque j'en parle et j'essaie de voir pourquoi ce n'est pas la même chose pour un non-adopté.

Je sais que les familles adoptives se demandent souvent jusqu'à quel point elles doivent parler d'adoption avec leurs enfants. Elles s'inquiètent de trop en parler de peur de mettre exagérément l'accent sur l'adoption. Peut-être que si les familles en parlaient moins souvent, l'enfant se sentirait plus « normal » et, peut-être aurait-il moins le sentiment d'être adopté. Je crois que ce qu'il est important de savoir c'est que peu importe si la famille discute ou non d'adoption, l'enfant adopté se fera souvent rappeler qu'il a été adopté. Vous vous le faites remémorer dans les situations suivantes et à bien d'autres occasions :

- Lorsqu'une infirmière demande à votre mère si quelqu'un dans votre famille a eu X, Y, Z problème médical et que votre mère doit expliquer la situation.
- Lorsque quelqu'un vous dit « seigneur, c'est fou comme elle vous ressemble » et

que vous pensez, « c'est une pure coïncidence ».

- Lorsque quelqu'un dit à votre mère « seigneur, elle ne vous ressemble en rien » et que vous pensez, « c'est parce que nous n'avons aucun lien de parenté ».
- Lorsque vos grands-parents s'assoient autour de la table pour l'Action de grâces et qu'ils racontent des histoires de famille et que vous ne sentez pas que c'est la vôtre.
- Lorsque les gens vous demandent d'où proviennent vos cheveux frisés et que vous pensez, c'est une longue histoire.
- Lorsque vous voyez une publicité qui parle d'« adopter » un chien d'un chenil.
- Lorsque vous voyez, une publicité qui parle d'« adopter » une poupée Bout-de-chou.
- Lorsqu'un enfant à l'école vous demande si c'est vrai que vos parents vous ont trouvé dans une poubelle.
- Lorsqu'un enfant à l'école vous demande si c'est vrai que vos vrais parents sont un prince et une princesse, et qu'ils vont revenir vous chercher un jour.
- Lorsque vous remarquez que toutes les petites filles ressemblent à leur mère et que tous les petits garçons ressemblent à leur père, et que c'est normal qu'il en soit ainsi.
- Lorsque vous remarquez que toutes les familles à la télé ont la même couleur de peau.
- Lorsque quelqu'un fait une remarque négative sur les mères monoparentales non mariées et que vous vous demandez si c'est ce que les gens pensent de votre mère biologique.

- Lorsque vous lisez des histoires où toutes les mères aiment et chérissent leurs enfants et que vous vous demandez pourquoi pas la vôtre ne l'a pas fait.
- Lorsque c'est votre fête et que vous vous demandez si votre mère biologique pense à vous.
- Lorsque c'est la fête des Mères et que vous vous demandez si votre mère biologique pense à vous.
- Lorsque vous pensez « j'aurais tellement aimé avoir un grand frère tout comme Sarah en a un » et qu'après vous vous demandez si en fait vous n'en avez pas un.
- Lorsque quelqu'un qui connaît votre histoire vous dit que vous êtes « chanceux » et que vous vous demandez ce qu'il veut dire.
- Lorsque le prêtre dit qu'il faut ressentir de la compassion envers tous les enfants malchanceux, non désirés de ce monde et que vous savez qu'il parle d'un enfant que-vous-auriez-pu-être.

En d'autres mots, être conscient d'avoir été adopté est présent en nous 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7. Il y a tellement de choses autour de nous pour nous le rappeler sans cesse.

Est-ce que c'est une perte de temps ? Oui, ça l'est. Est-ce un problème ? Pour certaines personnes oui, pour d'autres absolument pas. Quant à moi, je pensais constamment au fait que j'étais adoptée et je me questionnais sur mes origines, mais, comme pour un problème de santé ou de vision, l'adoption faisait tellement partie de moi que je ne me rendais pas compte à quel point j'y attachais de l'importance : c'est comme un filtre à travers lequel vous regarderiez le monde,

mais dont vous n'auriez pas toujours conscience.

Comment des parents qui ne sont pas adoptés peuvent-ils aider leurs enfants à comprendre l'adoption ? Je crois que la meilleure chose qu'ils pourraient faire c'est de tout simplement accepter le fait que leurs enfants passent par un processus de réflexion ou par une prise de conscience sur l'adoption qui diffère de leur point de vue.

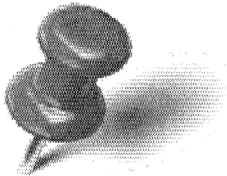
La chose la plus importante, c'est de faire preuve d'ouverture **afin** écouter le point de vue de l'enfant. C'est beaucoup plus facile lorsque nous ne disons pas sans cesse à l'enfant comment il/elle devrait se sentir (ex : « tu as été choisi » « tu es aussi bien que », « tu es vraiment notre enfant »). Évitez de dire à vos enfants ce qu'être adopté « signifie ». Vous pensez peut-être que vous ne le ferez pas, mais ça arrive quand les parents (dans la hâte bien intentionnée de rassurer leurs enfants en leur disant qu'ils les aiment autant que s'ils étaient leurs enfants biologiques) essaient de minimiser l'importance de l'adoption en insistant sur le fait que « c'est vraiment la même chose ». Non, ça ne l'est pas. Mais c'est correct.

Et s'il vous plaît, ne soyez pas blessé ou même surpris si votre enfant adopté ne parle pas de ce genre de choses avec vous. C'est peut être parce que votre enfant pense (avec raison !) que ce n'est pas quelque chose que vous pouvez vraiment comprendre.

Ça m'a pris 43 ans pour « accepter » le fait d'avoir été adoptée. Quelle est ma position à propos de l'adoption aujourd'hui ? Je pars dans deux jours pour ramener à la maison mes trois nouveaux enfants adoptés. Je crois que ceci en dit plus long que n'importe quel autre discours.



À propos du conte « Un pavot parmi les marguerites » :



Ce n'est pas un outil juste pour les intervenants auprès des enfants en voie d'adoption mais aussi auprès des enfants avec qui nous avons clarifié un projet de vie et qui sont confiés à une famille d'accueil ou à une personne significative. Ce livre est un bijou pour tous les parents substituts et même pour le parent biologique qui veut partager à son enfant, sa décision, son incapacité à assumer sa responsabilité parentale auprès de lui. D'ailleurs dans l'histoire, le petit pavot est aussi un enfant qui vit en famille d'accueil. Je trouve cet outil, MERVEILLEUX.

Solange Couture

Formatrice en Clarification de Projet de Vie, Centre Jeunesse Chaudière Appalaches



La FPAQ vous offre de télécharger gratuitement le conte pour enfant : **Un pavot parmi les marguerites** de Lucie Bourassa. L'auteure a choisi de l'offrir gratuitement en version pdf.

Vous pouvez donc le télécharger via la page principale de la FPAQ à l'adresse suivante : www.fpaq.quebecadoption.net.

L'histoire de ce conte nous aide à ouvrir des portes afin de favoriser la discussion et ainsi créer des liens avec la propre histoire de l'enfant adopté. Les personnages et le contexte peuvent facilement être mis en relation avec les situations que ces enfants ont vécues et les gens qu'ils ont côtoyés durant leur petite enfance. Ce conte peut intéresser tout autant les familles d'accueil qui un jour, doivent raconter leur cheminement de vie à ces enfants. Des enseignants de la maternelle à la troisième année en ont aussi fait la lecture en classe. Cette lecture a permis aux enfants de prendre conscience d'une certaine réalité vécue par un enfant adopté ou en famille d'accueil.

Un grand merci à Lucie Bourassa de nous faire partager son conte via le site de la FPAQ.



Les retrouvailles, un tsunami non-annoncé

Christiane Belle-Isle

Le 12 mars 2012

J'aborde mon témoignage en spécifiant que les retrouvailles avec ma mère naturelle ont été entreprises par moi-même, car, du plus loin que je me souviens, ce désir a toujours été présent dans mon cœur... À chacun de mes anniversaires, j'avais une pensée pour elle ... C'est la raison pour laquelle, au moment où j'ai moi-même donné la vie à mon premier enfant, je me suis sentie connectée avec cette femme. Elle n'avait pas pu être ma maman, mais je lui donnerais la chance d'être la grand-maman de mes enfants, si les recherches aboutissaient, et bien sûr, si tel était son désir...

Les démarches se sont avérées fort efficaces. Nous avons été assistées par une psychologue faisant partie d'un programme particulier des services sociaux de Montréal. La rencontre s'est très bien déroulée. J'étais avec mon conjoint et ma mère était accompagnée de ses deux sœurs (mes tantes)... Nous avons prolongé la journée au resto avec la promesse de se revoir aussi souvent que possible. J'ai ensuite fait la connaissance de mes trois demi-frères, du mari de ma mère, des enfants de ce dernier et à certaines occasions, de la famille élargie... Moi qui avais été élevée en enfant unique, je savourais le plaisir d'avoir enfin une belle grande famille. Je fus particulièrement touchée par la joie de mes deux fils ...

Cependant, je n'ai pas eu la chance d'avoir des parents adoptifs assez solides dans leurs émotions pour me permettre de leur faire part de cette grande nouvelle. Ils m'ont si souvent fait remarquer que j'étais bien chanceuse, grâce à eux, d'avoir été adoptée. Je me sentais redevable et surtout, je ne voulais pour rien au monde leur faire du chagrin.

La fameuse culpabilité (le sentiment de rejet, celui de n'avoir pas été assez bien pour être gardée et aussi d'avoir été un accident de parcours, un problème à régler, une tragédie, un refus...) issue d'un premier abandon ne me laissait pas assez d'espace pour savourer tous ces beaux moments avec leur lot d'émotions intenses...

De son côté, ma mère naturelle voulait tout savoir de mon enfance : mes premiers pas, mes premières paroles... Elle me présentait à ses amis avec fierté... moi, sa seule fille ! Bientôt, ce fut trop pour moi. J'étais déchirée entre ma loyauté envers mes parents adoptifs et les demandes affectives de ma nouvelle maman... La culpabilité et mon incompétence filiale me rongeaient... J'ai donc décidé d'espacer mes visites à ma famille naturelle pour m'occuper des mes parents adoptifs, beaucoup plus vieux et malades... Je savais que je ne les aurais pas toujours et il serait toujours temps de revenir plus tard à ma famille de naissance...

Mais plus je m'éloignais d'elle, plus ma mère naturelle me faisait part de sa déception. Je me sentais emprisonnée dans cette relation. Je n'avais pas besoin de deux mères, je ne pouvais tout simplement pas m'occuper de deux mères... J'ai donc presque coupé les ponts avec ma famille retrouvée ...

« Je vivais enfin ce lourd chagrin d'enfance que j'avais toujours refoulé. »

Au décès de mes parents, tout ne s'est pas arrangé d'un seul coup de baguette magique. J'avais eu le temps d'examiner la situation en prenant du recul. J'ai alors réalisé le fossé qui me séparait de ma mère naturelle... J'avais retrouvé une femme de soixante ans, et elle, un bébé que je n'étais plus depuis déjà bien longtemps...

Nous avons vécu quarante ans dans des milieux totalement différents, nos valeurs n'étaient vraiment pas les mêmes, souvent opposées... Comme j'avais les conflits en horreur, je ne me sentais plus à ma place dans cette famille... Je me suis donc éloignée encore plus... Ma mère m'en voulait probablement de la repousser car cela la chagrinait beaucoup. Ses remarques souvent acerbes m'allaient droit au cœur. Elle voulait me montrer son attachement alors que moi, je ne décelais que sa déception de ne pas être la petite fille aimante qu'elle aurait souhaitée....

Mes sentiments d'incompétence et de culpabilité ont refait surface, plus acérés et douloureux que jamais... Et avec eux, pour la première fois de ma vie, j'ai éprouvé le besoin d'accuser secrètement ma mère de m'avoir abandonnée... Je vivais enfin ce lourd chagrin d'enfance que j'avais toujours refoulé.

La vie m'a, par la suite, donné de grandes leçons en me faisant vivre des épisodes douloureux d'abandon et de trahison dans ma vie personnelle... Je me suis sentie coupable de ce qui m'arrivait, j'en ai voulu à la terre entière... et j'ai alors dirigé mes sentiments négatifs sur ma mère naturelle, la seule personne présente dans ma vie qui méritait, selon moi, les reproches et le ressentiment qui m'empoisonnaient la vie.

Heureusement, j'ai travaillé sur moi et sur mes lacunes affectives, j'ai combattu le sentiment de culpabilité qui m'avait accompagné toute ma vie durant... L'abandon laisse de grandes blessures... J'ai consulté, j'ai réfléchi, j'ai médité, j'ai lu, je me suis entourée de personnes positives, je me suis éloignée d'un travail qui me coupait les ailes...et puis, la nouvelle Christiane est en train d'émerger... Et je l'aime cette femme... Oui, je crois sincèrement qu'elle est digne d'être aimée....

Ma mère a quelque part compris ma détresse... Je lui ai parlé un peu de mes tourments et de l'état dépressif qui me paralysait... Elle a trouvé dans son cœur la façon de m'amadouer... Elle me laisse des messages sur le répondeur dans lesquels je ne décèle plus aucune trace de reproche. Nos conversations téléphoniques sont joyeuses et nous rions de tout et de rien ... Je suis de plus en plus à l'aise avec elle... Je prévois aller la visiter fréquemment... Mes enfants aussi désirent entretenir un beau lien avec elle. Elle leur téléphone à leur anniversaire, leur démontre de l'affection sincère....

Je ne dirais pas que je veux nous donner une deuxième chance, mais plutôt que je désire continuer cette relation que j'ai fini d'idéaliser... Mes demi-frères veulent me voir plus souvent... alors, pourquoi ne pas profiter simplement de beaux moments... Je dirais que maintenant, la petite fille coupable et terrorisée à l'idée d'être abandonnée que j'étais jusqu'à tout récemment ...

« Elle m'a permis de faire le point sur ma naissance, de régler une grande partie de mes blessures d'enfance, d'exprimer ma révolte d'adolescence que je ne m'étais jamais accordé le droit de vivre, et enfin, de partager avec elle ma vie de femme et de mère... »

est changée. Elle a grandi ! Elle est maintenant une femme qui ne se sent plus en danger... Et surtout, elle n'a plus à s'excuser d'exister... Elle ne se sent plus comme un accident de la vie... Je me sens à MA place...je prends MA place... et je poursuis MA vie... Et elle est belle MA vie!

Je remercie ma mère naturelle de m'avoir ouvert son cœur et sa vie... Elle m'a permis de faire le point sur ma naissance, de régler une grande partie de mes blessures d'enfance, d'exprimer ma révolte d'adolescence que je ne m'étais jamais accordé le droit de vivre, et enfin, de partager avec elle ma vie de femme et de mère...

Maintenant, je connais mieux mes limites et j'essaie d'avoir une attitude positive devant les événements de la vie. Il est souhaitable de dédramatiser certaines situations pour laisser place au renouveau. Ma mère est aujourd'hui âgée de soixante-dix-huit ans, il faut saisir les beaux moments de la vie quand ils passent car ils ne sont pas éternels...



Être parent, c'est quoi ?

« J'ai toujours cru que le rôle d'un parent était de rendre son enfant le plus autonome possible avant l'âge adulte. C'est plus que ça. C'est transmettre des valeurs importantes à mes yeux (comme la générosité, le respect, le bonheur facile, la rigueur). C'est aussi leur donner confiance en eux-mêmes, leur apprendre que tomber, ce n'est pas grave, que l'important, c'est de se relever. Je veux qu'ils sachent aussi qu'à mes yeux, ils seront toujours les plus beaux, les plus brillants, mais que dans la vie, il y aura toujours quelqu'un pour leur dire le contraire. Je veux qu'ils sachent ce qu'ils valent, qu'ils maximisent leurs forces, acceptent leurs faiblesses et se jugent par rapport à eux-mêmes. »

Véronique Cloutier, La Presse, 13 janvier 2012





J'ai découvert pour vous...

Nous vous invitons à nous faire part de vos découvertes en tout genre ! Il nous fait très plaisir de lire vos commentaires, vos critiques et nous nous faisons un devoir de les partager avec tous les autres membres.

Bonne lecture !

LIVRES POUR ADULTES

J'AI MAL À MA MÈRE

Dr Michel Lemay, Éditions Fleurus psychopédagogie, Paris, 1979

La privation d'un milieu familial normal, notamment celle d'une image maternelle satisfaisante, entraîne, on le sait, des conséquences qui peuvent être fort dommageables pour le développement d'un être humain et retentir à travers son enfance et son adolescence jusque dans la vie adulte. Le Dr Lemay attire l'attention sur les dangers de minimiser la gravité d'un problème qui requiert instamment l'attention des spécialistes, des parents eux-mêmes et de l'opinion publique tout entière. Les uns et les autres trouveront dans ces pages des motifs pour être vigilants, des orientations pour agir et des raisons d'espérer.

LE COMPLEXE DE MOÏSE. REGARDS CROISÉS SUR L'ADOPTION

Diane Drory, Colette Frère. Albin Michel, 2006

Des récits d'adoption racontés par douze adoptés adultes. Livre très touchant qui répond à des questions existentielles.

FALLAIT PAS M'ADOPTER

Anne Desvignes. Éditions Vaillant, 2012

Ce témoignage émouvant sur les difficultés de l'adoption internationale – de plus en plus fréquemment d'enfants qui ne sont plus des bébés – est aussi un message d'espoir : celui de voir se renforcer le travail entre professionnels et adoptants.

CONTES DE RÉSILIENCE

Gérald Lajoie, psychologue. Illustrations : Alexandra Le Corné. Édité par les Centres Jeunesse de Montréal-Institut Universitaire CJM-IU et le CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies. 2011

Boîtier contenant 16 contes illustrés en couleurs ainsi qu'un guide d'accompagnement à l'intention des intervenants (éducateurs, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, responsables de familles d'accueil...). Comme allégorie, le conte aborde des thèmes sérieux sur un mode non menaçant en présentant à l'enfant des personnages fictifs qui pourtant lui ressemblent. Des personnages qui font des liens entre leur histoire et leurs émotions.

Le coffret des *Contes de résilience* est disponible au CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies au coût de 100\$. On peut le commander en ligne, en complétant un formulaire sur le site de l'Hôpital (www.hrdp.qc.ca - onglet "CECOM", puis "catalogue") ou en envoyant un courriel au secrétariat, à cecom.hrdp@sss.gouv.qc.ca. Les commandes sont traitées selon leur ordre d'arrivée et expédiées par service de messagerie avec la facture. Pour tout renseignement sur la trousse et les autres produits diffusés par le CECOM, on peut téléphoner à notre secrétariat à Montréal au 514-328-3503.

*Exemples. Le poussin **Picou** est jaloux de sa fratrie et il cherche à se venger en s'opposant continuellement. Mais à force de dire non à tout, il devient prisonnier de ses propres réactions. Thèmes : opposition, vengeance, rivalité fraternelle.*

*Le jeune oiseau **Plumo** a perdu sa famille alors qu'il en avait encore bien besoin. Il parle sans arrêt pour retarder son deuil. Une rencontre significative lui servira de passerelle de résilience. Thèmes : abandon, accaparement, évitement de l'émotion, deuil.*

*Vous ferez aussi la connaissance de **Beau-Cœur**, une fillette qui doit cacher ses souffrances pour respecter la loi du silence qui règne dans sa famille. Les thèmes touchés par ce récit sont ceux des secrets familiaux et des conflits de loyauté.*

*Il y a **Kenny** qui déteste toutes les formes de séparation. Il devient anxieux, possessif et contrôlant. Apprendre à lâcher prise ne sera pas facile. Thèmes : anxiété de séparation, abandon, contrôle.*

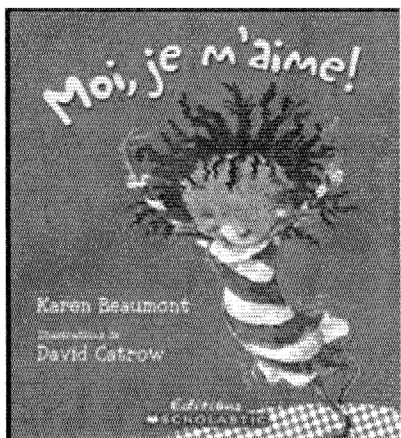
Il y a aussi Sapinet un jeune lièvre battu qui en vient à se voir comme un monstre responsable de ce qu'il subit. En apprenant à se protéger et en découvrant un héros auquel s'identifier, arrivera-t-il à s'évaluer plus correctement ? Thèmes : maltraitance, identité négative, mauvaise estime de soi.

*Quant à **Sucrinet**, c'est un jeune arbre déraciné à répétition qui décide de ne plus prendre racine nulle part, jusqu'à ce qu'avec le soutien de plusieurs amis, il se risque de nouveau à s'attacher. Thèmes : ruptures précoces, déracinement, résistance à l'attachement.*

*Le chien **Pinotte** a été maltraité et négligé quand il était tout petit. Ses peurs sont si grandes, surtout quand on le laisse tout seul, qu'il fait bien des dégâts...certains malodorants. Que de patience cela demandera à ceux qui l'ont adopté ! Thèmes : maltraitance, angoisse de séparation, encoprésie, énurésie.*

LIVRES POUR ENFANTS

MOI JE M'AIME



Auteure : Karen Beaumont, illustrations : David Catrow
Éditions : Scholastic, 2006, 8.99 \$

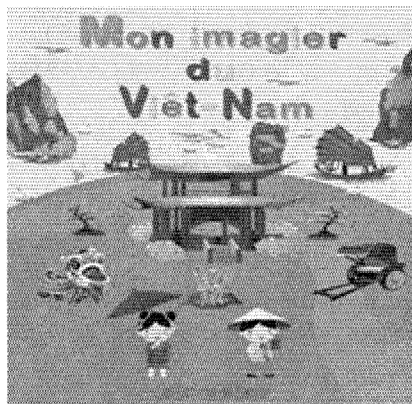
Texte et illustrations très coquins. Sur un ton humoristique on traite de l'acceptation de soi.

Même si j'avais des verrues, des poux ou un ridicule groin de porc, il n'y a pas de doute : je m'aimerais encore!

Peu importe où elle va, ce que les autres pensent d'elle ou de quoi elle a l'air, cette fillette s'aime parce que, comme elle le dit, « Je suis moi! »

Le dynamisme des illustrations de David Catrow insuffle un air de fraîcheur à cette charmante petite comptine sur l'estime de soi.

MON IMAGIER DU VIÊT-NAM



Les Éditions du Cactus 11,99\$

Partez avec votre enfant à la découverte des richesses du Viêt-Nam ou du Mexique.

Les enfants de 2 à 6 ans partiront à la découverte des merveilles du Viêt-Nam dans ce superbe imagier contenant plus de 60 illustrations colorées et vivantes. Les animaux, la cuisine et les fruits de ce pays exotique ne sont que quelques-uns des thèmes abordés dans cet imagier tout à fait unique qui fera voyager l'imaginaire des enfants. Pagode, fleur de lotus, fruit du dragon, nems, pousse-pousse et cochon vietnamien sont au rendez-vous!

MON IMAGIER DU MEXIQUE



Les Éditions du Cactus 11,99\$

Découvrez avec votre enfant les mille et une richesses de ce pays si chaleureux.

Les enfants de 2 à 6 ans découvriront les mille et une richesses de ce pays si chaleureux dans ce splendide imagier contenant 60 illustrations vibrantes et colorées! Les fruits et les légumes, la cuisine, les animaux et le Mexique traditionnel sont tous des thèmes abordés dans cet imagier unique qui permettra aux enfants d'en apprendre plus sur ce pays des plus exotiques!

Mariachis, sombrero, taco, iguane et chihuahua sont de la partie!

MON IMAGIER DU QUÉBEC



Les Éditions du Cactus 11,99\$

Faites découvrir le Québec à votre enfant grâce à ce superbe imagier !

Destiné aux petits de 2 à 6 ans, cet imagier stimulera l'imaginaire des enfants. Ceux-ci découvriront les fruits et les légumes cultivés au Québec, les animaux sauvages et les sports de ce coin de pays. Ils exploreront également le Québec d'autrefois : ceinture fléchée, accordéon, chemise à carreaux, et fèves au lard ! Les 64 illustrations colorées et vivantes en

font un imagier attachant et unique que les enfants aimeront redécouvrir jour après jour.



Coups de **COEUR** ...

coups de **gueule!**



Vous avez le goût de décerner un prix citron? Partager un coup de blues ou de folie? Faire entendre un cri du cœur? Monter aux barricades ou offrir un bouquet de félicitations? La FPAQ vous offre une tribune pour vous exprimer en toute liberté. Citrons, barricades et bouquets non compris!

Faites-nous parvenir vos textes à l'adresse suivante: fpaq@sympatico.ca. Au plaisir de vous entendre!

COUPS DE COEUR

En mars 2010, le Protecteur du citoyen a amorcé une étude sur les services offerts en adoption nationale et internationale au Québec. Pour ce faire, ils ont dans un premier temps mené une série d'entrevues avec des informateurs clefs afin de dresser un portrait général de la situation.

Toutes les personnes rencontrées ont insisté sur l'importance d'octroyer les 18 semaines accordées à la maternité « biologique » et de les ajouter au congé parental en adoption. Donc de considérer les parents adoptifs sur le même pied d'égalité que les parents biologiques. Nous aurions alors droit à 55 semaines dont 5 semaines de congé pour le père.

Le Protecteur du citoyen relance donc le dossier auprès du gouvernement. La FPAQ lui a remis le bilan de toutes ses démarches, les lettres de soutien, ses rencontres avec des députés, son mémoire à la Commission parlementaire en 2005 et une pétition de plus de 1000 noms, afin de documenter et de soutenir à fond cette initiative du Protecteur. Un appui de taille à nos revendications.

Mais le 20 avril dernier, le représentant du Protecteur m'a avisée de leur décision d'abandonner la cause parce que le Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale refuserait de rouvrir le dossier. Ainsi, malgré tous les appuis en faveur de l'équité, le Protecteur du citoyen a baissé les bras.



Y a-t-il encore, dans notre société, une place pour la justice et l'équité quand le dernier défenseur de nos droits abdique devant le pouvoir politique ?

Claire-Marie Gagnon

LE REGROUPEMENT DES ADOPTÉ(E)S À L'INTERNATIONAL SANS FRONTIÈRES (RAIS)

C'est grâce à la participation de plusieurs personnes adoptées que le **REGROUPEMENT DES ADOPTÉ(E)S À L'INTERNATIONAL SANS FRONTIÈRES** a été mis sur pied. Le *Regroupement* est encore jeune, mais l'intérêt grandissant pour celui-ci nous permet de croire en un avenir des plus prometteurs.

Actuellement, la raison d'être du **RAIS** est de permettre aux personnes adoptées de se rencontrer et d'échanger. Dans cette optique, le **RAIS** a organisé des rencontres-mensuelles depuis avril 2009. Ces rencontres-mensuelles permettent aux personnes qui ont vécu la réalité de l'adoption d'échanger dans une atmosphère détendue et propice à la discussion.

Le **RAIS** a pour objectif de représenter et de devenir une voix pour les personnes adoptées. Les enseignements de nos histoires singulières d'enfants adoptés ne doivent pas être perdus et l'on espère que le partage de celles-ci pourra aider les futures générations d'enfants adoptés.

Ultimement, le **RAIS** aimerait devenir une ressource en adoption internationale. Déjà le potentiel humain et les compétences techniques sont présents chez les participants et chacun y met la main à la pâte. Notre page Facebook et site internet (www.rais-adoption.org) sont en ligne. C'est avec ce dernier que nous pourrions partager avec les parents adoptants et le reste de la population une partie de nos histoires, de nos pensées et de notre vécu. Les personnes adoptées elles-mêmes constituent une voix silencieuse et par le **RAIS**, nous espérons remédier à cette situation. Comme plusieurs personnes adoptées l'ont dit, le mandat de nous donner une voix est très recevable, voire essentiel.

Vous êtes les bienvenus, si vous souhaitez vous impliquer bénévolement au sein du **RAIS**. Le **RAIS** désire se faire connaître auprès de la population québécoise. Nous vous incitons à diffuser l'information dans vos réseaux respectifs pour augmenter le nombre de participants à nos activités.

Est-ce qu'il y a des critères pour participer aux « rencontres-mensuelles »? Il n'y a pas de restriction au niveau de l'âge. En fait, il faut avoir été adopté à l'international et être ouvert à échanger sur son adoption avec d'autres personnes ou disposé à écouter les échanges des participants. Vous pouvez tout simplement dans un premier temps assister aux rencontres en tant qu'observateur.

Si vous avez des questions ou des commentaires par rapport au **RAIS**, vous pouvez contacter **Alexandrine Ubiera-Joncas** au 514-835-8010 ou info@rais-adoption.org

En espérant que vous propagerez la nouvelle de notre existence !